

# SOMMERS

SPECIALIA  
N° 2 de GIMONT  
de ABBAYE

L'AVION de BOULAU  
+ 3 documents inédits

la femme gallo-romaine  
à sa toilette

Paléontologie  
Préhistoire  
Cielles romain  
Moyen Age  
Archives  
Enquêtes

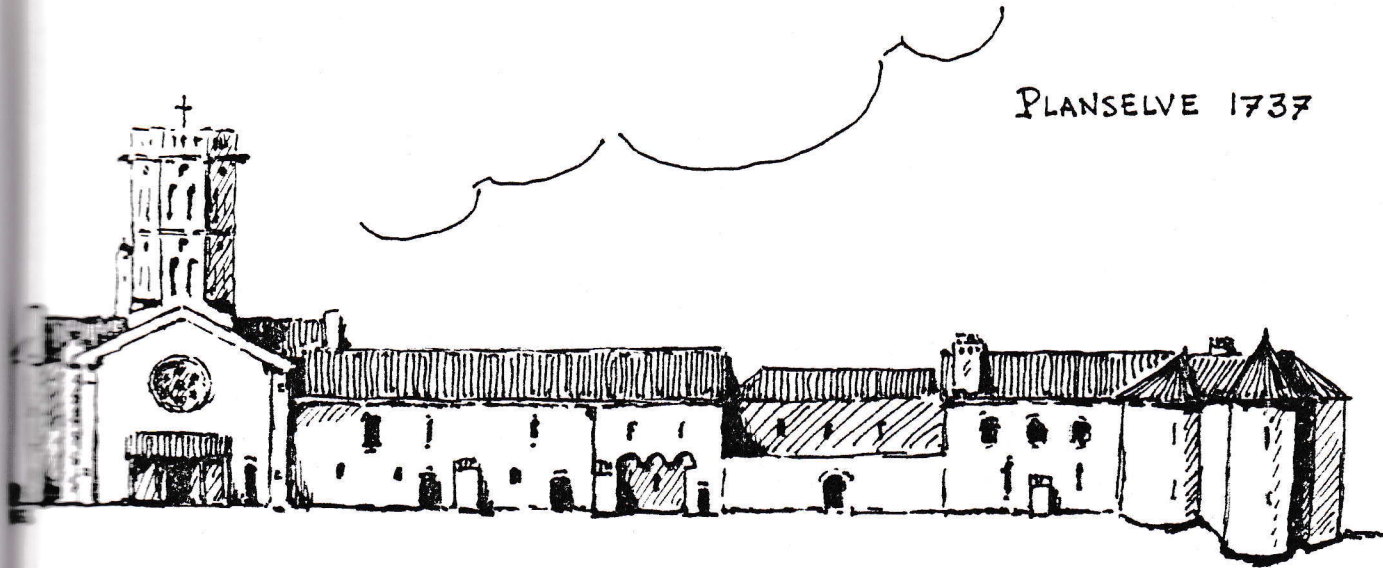
N° 2

SOMMAIRE COMPLET : Page 1  
. DECEMBRE 1983 .

Les amis du Groupe Archéologique de Gimont

# ABBAYE N.D de GIMONT<sup>(1)</sup>

PLANSELVE 1737



# L'

INVITATION DU PRÉSIDENT

CE DESSIN ORIGINAL VOUS EST OFFERT : VOUS DÉCOUVREZ L'ABBAYE AVEC LES YEUX DES CONTEMPORAINS DE LOUIS XV (LES CURIEUX POURRONT SE REPORTER AU PLAN DE LA PAGE 6 QUI EST À LA MÊME ECHELLE). CETTE RECONSTITUTION NE DOIT RIEN AU HASARD : ELLE EST LA CONCLUSION D'UNE RECHERCHE MINUTIEUSE MENÉE PAR LES MEMBRES DU GROUPE "ARCHÉO" DE GIMONT, EMUS D'ENTENDRE DÉCLARER : "A L'ABBAYE, IL NE RESTE RIEN !". ON NE POURRA PLUS LE DIRE. SURTOUT APRES LA LECTURE DES PAGES DE CE DOSSIER, PAGES DESTINÉES A SORTIR DE L'OUBLI UN SITE HISTORIQUE QUI, ENTRE AUTRES MÉRITES, A CELUI D'AVOIR PORTÉ, 120 ANS AVANT NOTRE CITÉ, LE NOM DE GIMONT.

SUIVEZ-NOUS À L'ABBAYE...

(1) Voir plans pages 14 - 24 et 30 ter.

Avec le Groupe "Archéo"

I - A LA RECHERCHE DE "LA MADELEINE" ET DE SON BEFFROI

Que reste-t-il de l'Abbaye de Gimont? Sur quel territoire s'étendait son pouvoir? Où se dressait le clocher de son église: la Madeleine? Combien le cloître comptait-il d'arcades et comment était-il orné? Quels rapports l'Abbé entretenait-il avec les Consuls de la ville? Quels profits les moines tiraient-ils de l'exploitation de leur domaine agricole? Que sait-on des bâtiments conventuels: chapitre, réfectoire, dortoir?

Cet étrange échantillonnage des demandes de personnes les plus diverses révèle deux principaux centres d'intérêt... Tout se passe comme s'il existait "deux Abbayes en une"; "l'Abbaye-institution" qui a mis en oeuvre, dans le passé, des forces religieuses, économiques, politiques, tantôt bienfaites, tantôt redoutables; et "l'Abbaye-décor" faite de constructions disparues dont la silhouette hante l'esprit des amateurs de vieilles pierres, des touristes, des randonneurs... et des poètes!

FASTES ET MALHEURS DE PLANSELVE...

Pour répondre aux questions relatives à la première, il suffit, le plus souvent, de consulter l'histoire écrite de Planselve, tout entière consignée ou presque, dans l'irremplaçable collection de la "Revue de Gascogne".

Commencée en 1870, avec l'Abbé Dubord, curé d'Aubiet, par la révélation et l'analyse du Cartulaire de Gimont(1142-1233) cette histoire s'achève, en 1938, avec l'Abbé Armand Lamothe par un remarquable essai historique sur les "commendataires" du 16<sup>e</sup> et du 17<sup>e</sup> siècles(1)...

En fait, depuis le 5 avril 1142, jour de la donation par Gérault de Brouilh de cent concades de terre pour y bâtir un monastère cistercien, jusqu'au 9 floréal de l'an VII - l'année de Charlas! - où fut achetée la ci-devant église des Bernardins (c'était un dimanche, le 18 avril 1799) par le citoyen Destouet, président de la Municipalité Cantonale de Gimont, les fastes et les malheurs de Planselve nous sont connus sans de trop sérieuses lacunes!

L'INVENTAIRE DE GRANDIDIER (1790)

Transformée en chantier de démolition dès 1800, effacée briques par briques du souvenir des "anciens", "l'Abbaye-décor", par contre, demeure imprécise et lointaine...

(1) Savant, précis, écrit avec alacrité, cet essai dévoile les intrigues de Jeanne de St-Lary qui aboutirent à faire tomber dans le "trésor" des La Valette-Epernon, les "bénéfices" de Planselve, de Granselve, et de Berdoues. La documentation est tirée des minutes des Notaires de Gimont. C'est le tableau le plus complet et le plus détaillé des biens et revenus de l'Abbaye : granges, moulins, prés, bois, droits seigneuriaux, etc...

Un tableau rapide en a été tracé, cependant, dans la "Déclaration des biens et revenus du tiers lot" de dom Laurent Grandidier, prieur, le 25 février 1790 à la veille de la dispersion des moines par la tourmente révolutionnaire. Nous publions ce document dont un exemplaire, rédigé et signé par le prieur lui-même, se trouve dans les archives de Gimont. La "déclaration", on le verra, ne constitue pas un simple état des lieux... Il faut la lire comme un inventaire avant liquidation, lourd de menaces pour l'Abbaye dont les richesses excitent les convoitises depuis que le décret de la constituante du 2 novembre 1789 a mis les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation... Nous aurons à revenir d'ailleurs sur le texte de Grandidier. Notamment pour le rapprocher des cahiers de doléances présentés dans les communes et paroisses sur lesquelles pesait la double tutelle religieuse et seigneuriale de Planselve, lorsque nous examinerons, toujours à partir des archives locales, les prodromes de la Révolution.

#### LE DEVIS DE 1737

Le second inventaire de l'Abbaye, véritable état des lieux, celui-là, relevé en bonne et due forme par l'administration chargée de la vente des biens nationaux, le 19 germinal de l'an VI (8 avril 1798), ne nous renseigne guère mieux, que la "Déclaration de Grandidier" sur le décor et sur les êtres de Planselve. La concision et le laconisme du Commissaire s'accordent à ceux du Prieur : nous n'apprenons rien de plus sur l'église, sur le clocher et sur le cloître...

Il ne restait aux chercheurs d'autres ressources que celles de la "fouille", inlassablement recommencée, des archives transférées de GIMONT à AUCH en 1790, pour tenter de satisfaire la curiosité des promeneurs de plus en plus nombreux à longer, en hésitant à la franchir, la grande muraille de Pey de BIDOS... Dans "la Dépêche" du 10 et 11 septembre 1949, Mr POLGE apportait sur "l'Abbaye d'avant la destruction" d'intéressantes informations tirées d'un devis établi en 1737. Grâce à lui surgissait à nouveau sous notre ciel le clocher de Planselve aux 128 colonnes, telle une ruine romantique voilée des brumes du passé. Mais une ombre épaisse, continuait à couvrir le cloître et les structures du monastère jusque sur les bords du canal du moulin...

Fallait-il donc abandonner l'espoir de montrer aux Gimontois l'image aux contours nettement dessinés de l'Abbaye, berceau de leur bastide et de ses franchises?

#### LES TRAVAUX DU GROUPE "ARCHÉO" (1982)

Le Groupe Archéo a tranché... Il a opté pour la témérité et pour l'es-pérance en engageant deux séries d'actions :

- en premier lieu, sur le terrain, avec l'autorisation et le concours actif des membres des familles BROUSTÉ et DARDENNE, par un levé de plan des fondations, par la recherche de débris de briques profilées utilisées pour la construction de piliers, doubleaux, ogives, corniches etc..., par la récupération de matériaux de réemploi et la photographie de toutes sculptures de pierre discernables...

- en second lieu, dans les archives de la commune et du département, par l'étude des devis et des actes de vérification de travaux de maçonnerie et de charpente, mêlés aux pièces de l'interminable procès ouvert par les héritiers de l'Abbé du Bourg contre les entrepreneurs de réparations considérables effectuées au château, aux granges et aux moulins de Planselve en 1765 et 1766.

On trouvera aux pages 21 et 23 les résultats de la première campagne (1982) Ils éclairent, de toute évidence, la lecture du site... Les deux plans du

château abbatial et de l'aile occidentale du cloître s'ordonnent, maintenant, sous nos yeux... Là où l'on n'apercevait, hier, qu'une grange démesurée, (là où l'on n'apercevait, hier, qu'une grange démesurée) là où l'on s'étonnait devant une construction indéfinissable, déformée par des annexes disparates, tronquée dans sa toiture après un incendie... on reconnaît, aujourd'hui, les structures médiévales de deux bâtiments où vécurent, travaillèrent et prièrent les moines de choeur et les convers de Saint Bernard.

### UN PLAN GÉOMÉTRIQUE DE PLANSELVE

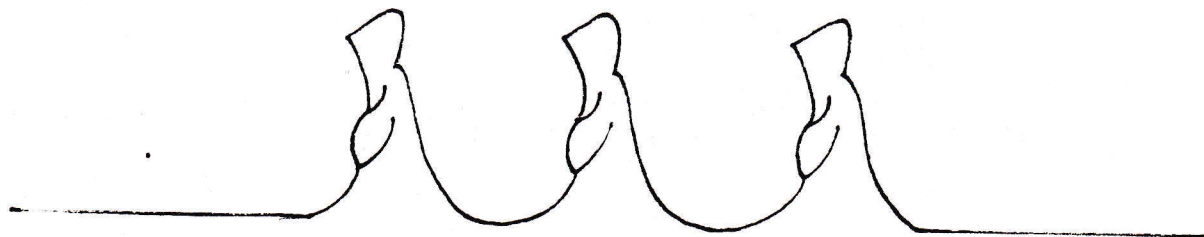
L'Abbaye d'avant sa destruction "dormait" aux Archives Départementales du Gers dans un épais cahier de 72 feuillets de format 22 X 31,5 étiqueté "Procès verbal des experts pour la réparation de l'Abbaye de Gimont" et daté "1737". Rédigé par trois architectes et un charpentier (voir page ) ce rapport d'expertise est extrait lui aussi, d'un sac de procès... Mais c'est un procès qui met aux prises un Abbé Etienne du Bourg bien vivant et le Syndic des moines de son monastère... Les religieux du "tiers lot" recouraient volontiers aux juges pour régler leurs différends avec l'homme du château!

Par une amusante confirmation de nos positions de départ, dès le début de la seconde campagne du groupe, en février 1983 les pièces d'archives, reprises une à une et soumises à un nouvel examen, viennent s'aligner d'elles mêmes sur les deux plans que depuis près de deux siècles personne ne s'était avisé de dresser! Le devis de 1737, fort heureusement sorti de l'oubli par Mr POLGE, se raccorde désormais, dans la totalité de ses articles, aux murs maîtres de l'Abbaye des premiers temps.

Une véritable résurrection!

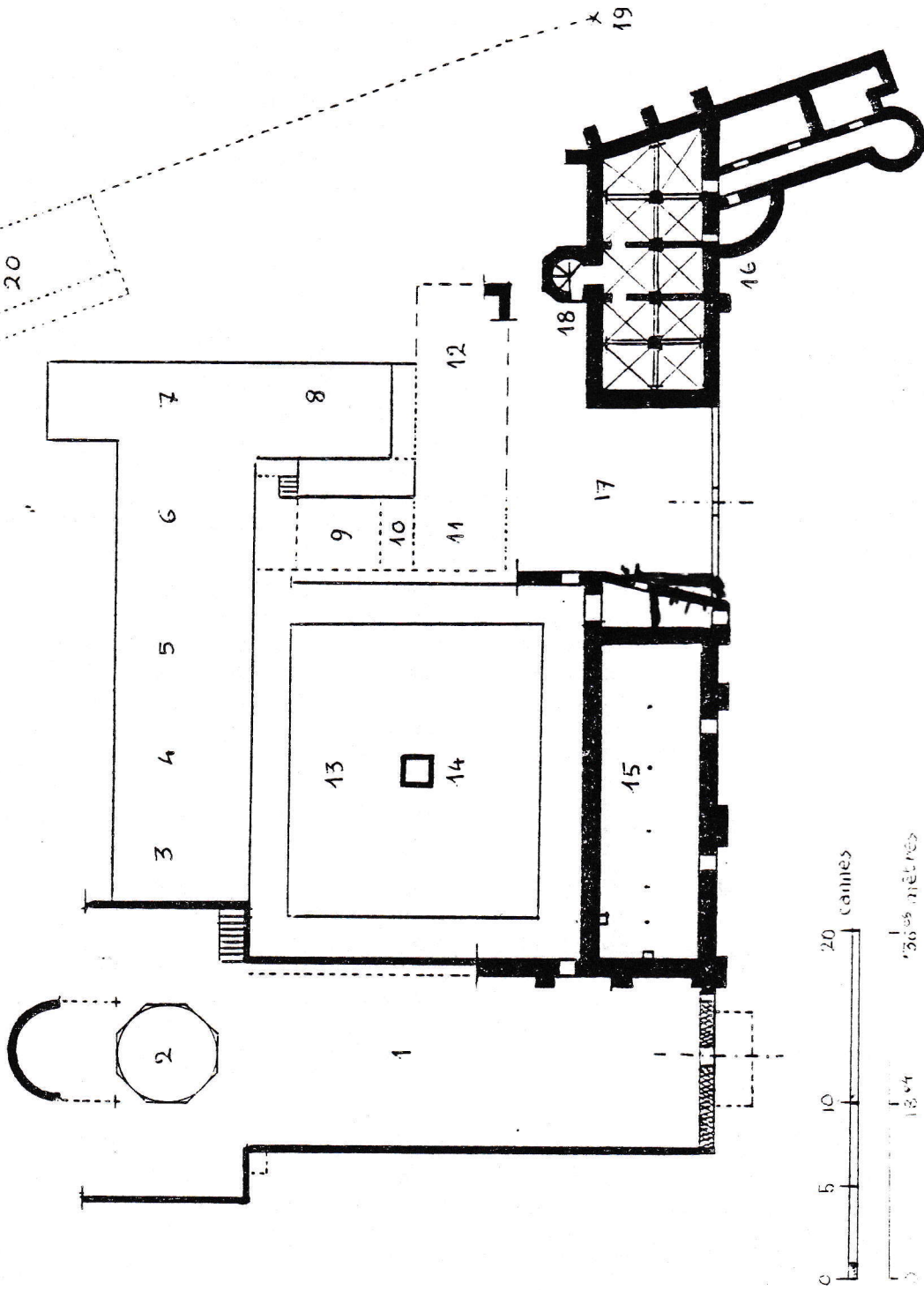
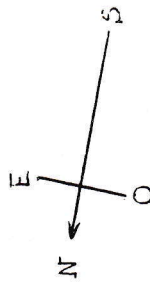
Paradoxalement, les questions réputées hier irrecevables ou secondaires sont aujourd'hui aisément réglées. On peut dire, sur un seul coup d'oeil jeté sur le plan, la longueur du cloître et sa largeur, la hauteur du clocher, les dimensions du grand vaisseau de la nef, la surface extraordinaire de l'aile orientale de l'Abbaye. On peut voir que l'infirmerie s'appuyait sur le mur d'enceinte, qu'il y avait deux chapelles et non pas une à l'angle de Notre Dame des Neiges, que les constructions de Planselve s'étagaient sur trois niveaux...

Ainsi, en analysant l'une après l'autre, par approches successives, les mesures en cannes, pans, pouces et lignes, contenues dans chacun des deux cent quatre vingt dix neuf articles du cahier, heureusement retrouvé, nous avons atteint, enfin, l'objectif que le groupe s'était fixé : dresser un "plan géométrique" de Planselve et présenter aux Gimontois une vue cavalière exactement cotée de la Madeleine et de son beffroi.



# PLAN DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE PLANSELVE

- 1 La Madeleine
- 2 Clocher - Dôme
- 3 Sacristie - Réduit
- 4 Chapître
- 5 Fournerie
- 6 Refectoire
- 7 Depenses
- 8 Chambres
- 9 Cuisines
- 10 office
- 11 Hospice
- 12 Prieur
- 13 Cloître
- 14 Puits
- 15 Ecuries
- 16 Château (Abbe)
- 17 Cour d'honneur
- 18 Portail (New York)
- 19 Moulin
- 20 Infirmerie



Reconstituée par le "GROUPE ARCHEO" de GIMONT GERS

à partir d'un devis de 1737 et des levées de plan effectuées sur le terrain

Le vendredi 18 janvier 1737, Jean Soumeilhan, Pierre Jean Sordes, Raymond Duran, architectes à Toulouse, Vic-Fezensac et Marsan, et Pierre Clavé, Charpentier de Beaupuy, se présentaient à l'Abbaye de Planselve. Ils étaient chargés - à titre d'experts nommés par les parties sur ordonnance de Mr de Marignan, juge mage en la Sénéchaussée d'Auch- de la "vérification et de l'estimation" des réparations considérables qu'exigeait le délabrement des bâtiments conventuels et à propos desquelles Messire Etienne du Bourg, abbé commendataire, se déclarait en désaccord avec le Syndic des religieux.

Après avoir durant trois semaines pleines, systématiquement visité l'Abbaye "de fond en comble" à l'exception du château abbatial et des appartements du prieur, les quatre experts remettaient le 8 février leur rapport entre les mains du juge. Ils recevaient chacun pour "leurs travaux et pour le papier", 120 livres; un supplément de 10 livres était accordé au toulousain Jean Soumeilhan en "raison de son éloignement". Leurs observations et leurs propositions, en 299 articles, forment le "cahier" conservé aux archives départementales. Elles ne s'appliquent qu'aux maçonneries, couvertures, charpentes, menuiseries, ferrures et carrelages plus ou moins profondément dégradés par l'usure, le temps et les intempéries. Leur ensemble, en raison des nombreuses et "lourdes" réparations à engager d'urgence, constitue un "guide" de l'Abbaye, malheureusement dépourvu de plan... Mais il nous fournit les moyens d'en établir un qui se raccorde exactement à ceux que le groupe "Archéo" a levés sur le terrain en 1982.

#### LE PLAN DE PLANSELVE EN 1737

Le plan de la page 6 résulte, en effet, de l'enchaînement des mesures et des indications technologiques qui se suivent, quasi continûment, dans l'expertise de 1737... Il serait trop long de rapporter dans ce numéro des "Dossiers", le détail des calculs et des analyses soulevés par cette reconstitution. Nous avons demandé avis sur certains d'entre eux, aux maîtres artisans gimontois particulièrement avertis - et pour cause - des méthodes et des procédés techniques employés par les bâtisseurs des monuments de notre ville.

On reconnaît à la base du plan l'aile occidentale du cloître (propriété Vardenne) et le château abbatial (propriété Brousté) reproduits à plus grande échelle aux pages 21 et 23. Les bâtiments, aujourd'hui détruits sont figurés en traits gras ou maigres lorsqu'il s'agit de murs-maîtres dont les dimensions sont directement données par les quatre experts. Les tirets représentent des éléments de construction dont les cotes sont déduites des mesures inscrites dans les articles du "Procès Verbal" soit pour la charpente et la couverture (voûtes de l'église, abside, chevet, absidioles, etc...) soit pour le carrelage des logements situés au sud du cloître.

S'il restitue les grandes masses de Planselve, le rapport de 1737 laisse subsister bien des ombres. Il néglige l'étage du dortoir par exemple et abandonne le pigeonnier à la clef de voûte sculptée. Tout au long de sa lecture il ne faut pas oublier qu'il est essentiellement un "devis" de réparations; il ne traite que de ce qui est "ruiné", en mauvais état et hors d'usage... Ce qui est solide et utilisable échappe à sa prise. Il faut en tenir compte dans les comparaisons que l'on voudrait établir avec la "Déclaration" de Grandidier et avec les inventaires des Commissaires du Directoire.

UNE VISITE DE L'ABBAYE, AVEC TROIS ARCHITECTES  
ET UN CHARPENTIER POUR "GUIDES"

Dans l'impossibilité où nous sommes, faute de place, de suivre à travers les 299 étapes de leur "vérification" de l'Abbaye, Jean Soumeilhan, Pierre Sordes, Raymond Duran et Jean Clavé, nous pouvons du moins les prendre comme guides pour une visite rapide de ce monastère que les démolisseurs attaqueront au pic et à la pioche, soixante deux ans après une expertise de bon augure... Nous emprunterons leur chemin en commençant par l'église, comme ils le firent, en hommes de leur temps respectueux des "lieux sacrés" et en terminant par le portail de pierre, semblable à une porte de ville sur la route de Boulaur et de Saramon.

1) L'église : "La Madeleine"

Franchi le portail monumental, on traverse la grande cour pour arriver à l'église de la Madeleine, régulièrement orientée est-ouest. Un porche couvert de tuiles à crochets, soutenu par 6 piliers précède deux portes : la plus grande dans l'axe de l'église, la plus petite (ancienne porte des convers) dans l'axe du collatéral du midi. Large de 10 cannes (18 m 04) le fronton de la façade est "fleuri d'une rose de 22 pans de hauteur (4 m 95) inscrite dans un cadre de pierre. L'église a la forme d'une croix latine. La nef principale et les deux "ailes" (collatéraux) sont couvertes d'une toiture en bâtière. Le grand vaisseau de l'église mesure hors d'oeuvre : 25 cannes 4 pans de long (46 m) et 11 cannes de large (19 m 85); sa surface est de 306 cannes carrées (environ 1000 m<sup>2</sup>). La largeur du transept est égale à celle du fronton de l'église (10 cannes) (18 m 04). Une voûte en cul de four couvre le maître-autel. Deux chapelles occupent chacune des branches du transept. Par rapport à la surface de la couverture des trois nefs, celle des "trèfles" (croisillons) n'est que de 34 cannes carrées par branche. Celle du chevet et de l'abside de 36 cannes carrées. Dans le croisillon sud, les "quatre guides" signalent "l'escalier des matines" par lequel les moines sortaient à l'heure de l'office du dortoir situé au midi dans le prolongement du transept.

Quatorze vitraux éclairent la nef et les "ailes", deux vitraux et deux lunettes le maître-autel, sept vitraux le dôme à la croisée du transept... Un vitrail à verres losangés décore le frontispice de la "trèfle" nord. Un escalier à vis, à l'angle du croisillon nord, côté couchant, conduisait aux voûtes du grand vaisseau. Rien d'autre ne nous est révélé de l'église. (voir complément page 30bis)

2) Le clocher octogonal

Au-dessus du dôme aux sept vitraux s'élève le clocher aux 128 colonnes de la Madeleine. Il faut, ici, passer directement la parole à nos quatre guides, à l'article 56 de leur rapport :

"Le susdit clocher a de largeur hors oeuvre cinq cannes en tous sens, bâti en octogone sur la hauteur de sept cannes quatre pans depuis le niveau de la voûte du dôme. Les murs-mâitres du susdit clocher sont construits de briques taillées et maçonnées avec bon mortier de chaux et sable, auxquels sont pratiqués trente deux ouvertures d'ogives avec leurs arceaux au tiers point et seize ouvertures de lunettes carrées. Les susdites ogives sont ornées dans leur extérieur de la quantité de cent vingt huit colonnes supportées sur les bases, couronnée de leurs chapiteaux. Comme aussi lesdits chapiteaux sont couronnés d'une corniche laquelle entoure le fort des ogives aux deux étages... Comme aussi ledit clocher se trouve entouré de deux corniches dans les mêmes dimensions que les précédentes. Les lunettes carrées ci-dessus mentionnées sont ornées d'un cadre par un cordon en serpentant des mêmes moulures que le susdit cadre duquel ledit clocher se trouve entouré



aux deux étages, sur la domination (1) duquel sont posés huit loups de pierre de quatre pans quatre pouces de saillie hors du mur. Toutes les susdites bases, colonnes et chapiteaux, corniches, cadres et cordons sont faits de pierre de taille avec leurs ornements en architecture sculpture comme ci après mentionnés."

Comment sont disposées les ouvertures et les colonnes ? Le moindre dessin serait la meilleure des réponses. L'art et la science des cisterciens autorisent d'innombrables combinaisons. Le clocher de la Madeleine avec ses corniches, ses huit colonnes pour chacune des trente deux faces de ses deux étages peut être par exemple bourguignon ou toulousain, ou ressembler avec quelques enrichissements à ceux de LOMBEZ, de FOIX, ou d'ailleurs !... Le devis d'expertise estime à 3 400 livres les réparations à y faire, soit environ le sixième de l'estimation totale pour l'ensemble de l'Abbaye. Déjà, en 1737, le beffroi de la Madeleine menace ruine de toute sa hauteur de 33 mètres au-dessus du parvis !

### 3 - Le cloître aux 72 piliers...

Jardin secret du monastère, cimetière des moines, préau d'étude et de prières, le cloître de Planselve est un rectangle légèrement biais. Il existe un écart de 6 pouces entre les deux ailes septentrionale et méridionale...

Dans sa plus grande dimension le cloître mesure 21 cannes 2 pans (38 m 50) à l'ouest et à l'est, on compte 13 cannes et 13 cannes 6 pouces (23 m 64) pour les côtés nord et sud. Le long couloir voûté qui l'entoure a 2 cannes 1 pan de large (3m85). Il y a 21 bases de piliers et de colonnes (y compris les piliers d'angle) sur les entablements d'ouest et d'est qui limitent le jardin et 17 bases sur les entablements du sud et du nord. Les arcs de la clôture se trouvent partagés en deux ouvertures par un pilier ou par une colonne.

Le puits est juste à l'intersection des diagonales : il a une margelle carrée de une canne de côté (1 m 804)

### 4 - Le mur de PEY DE BIDOS...

....Deux chapelles à Notre-Dame des Neiges.

Après avoir traversé les salles voûtées sises sous le dortoir -dont les experts ne disent mot mais dont ils ont mesuré la longueur et la largeur du galetas : 32 cannes (57 m 80) et 8 cannes (14 m 48)-... après avoir poussé leur visite jusqu'à l'infirmerie et jusqu'à la pigeonnnière située au fond de la terrasse qui domine le canal du moulin... les guides de 1737 nous entraînent dans une promenade le long de l'enclos.

Le grand mur de brique construit par PEY de BIDOS, abbé régulier, en 1 500, s'allonge :

- à l'occident, à partir du grand portail, sur 147 cannes 4 pans (266 m)
- au septentrion sur 176 cannes 4 pans (318 mètres)
- au levant sur 109 cannes 2 pans (197 mètres)
- au midi, jusqu'au retour au portail, la longueur du mur ne nous est pas donnée.

Pour réparer l'immense périmètre de muraille il faut employer 18.200 briques, 119 pipes de chaux et 550 tombereaux de sable... La dépense monte à 3 082 livres !... Autant que pour le clocher...

---

(1) La "domination" est la galerie de pierre, percée de créneaux, qui termine le beffroi. Un toit, en "forme de calotte écrasée" (dont l'enrayure et le poinçon ne dépassent pas la hauteur de la galerie) coiffe le beffroi des cloches.

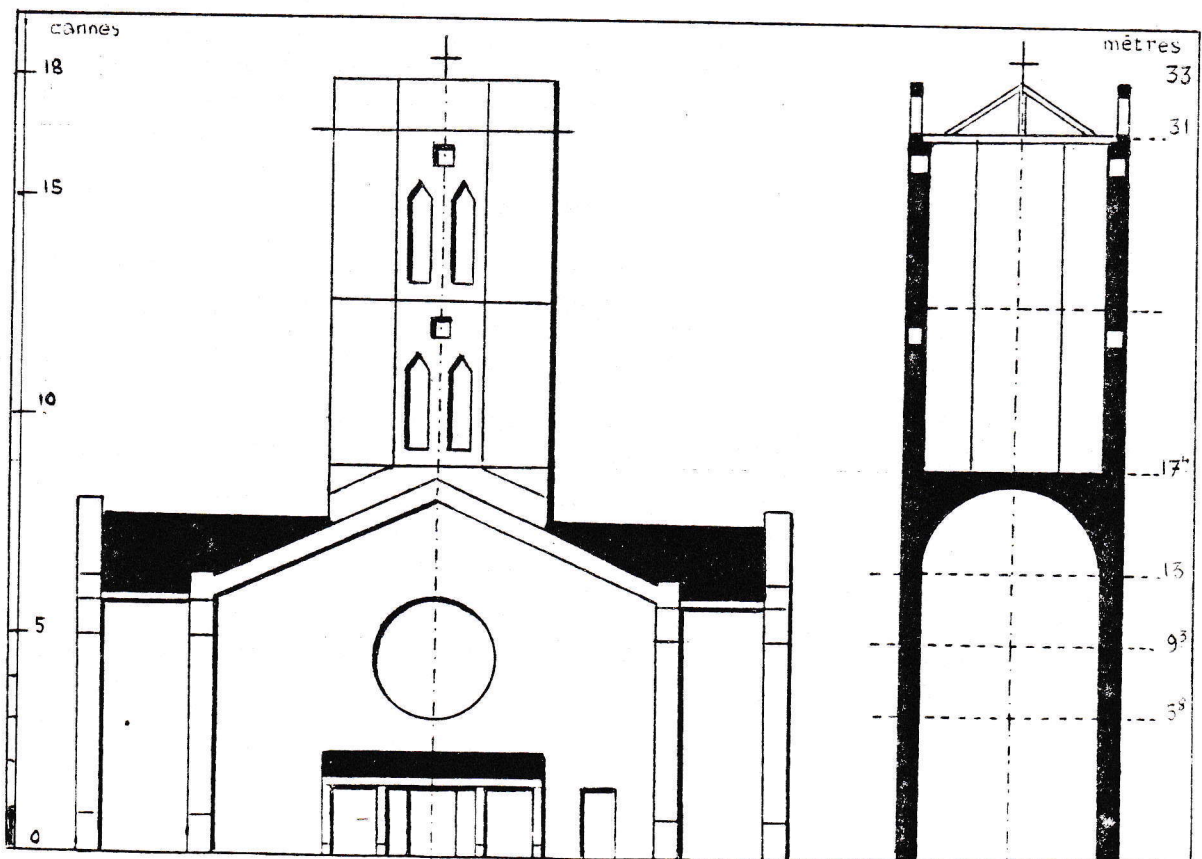
A l'angle nord-ouest de l'enclos l'entrée de la chapelle Notre Dame des Neiges est protégée par un "emporce" de 4 cannes 4 pans de large (7,20 m X 4,35 m) "fort vieux et en très mauvais état". Une "pyramide" domine le mur de façade. Surprise ! Une seconde chapelle plus petite et dont le couvert ne dépasse pas 20 pans (4,50 m) juxte la première du côté sud. Il s'agit là, sans doute, d'une "station" comparable aux oratoires de campagne ouverts nuit et jour aux passants, aux chemineaux et aux voyageurs.

DE 1737 A 1804

La fin de la visite ramène les architectes et le charpentier dans la grande cour de l'Abbaye. Ils s'attardent un peu dans les écuries de l'Abbé et sous les voûtes de la porte monumentale. Leur rôle est terminé...

Nous ignorons les décisions du juge mage. Les 19 975 livres et 6 sols de l'addition des experts font naître un doute sur la complète exécution de leurs propositions. Sur quelles réparations l'entente s'est-elle réalisée entre le représentant de l'Abbé du BOURG et le syndic des religieux ? Peu importe.

Pour les Gimontois, les articles du "Procès verbal" de 1737 ont une autre signification et une autre valeur... D'abord parce qu'ils redonnent à Planselve ses dimensions archéologiques, ils remettent Notre Dame de GIMONT dans le lot des Abbayes cisterciennes que l'on peut étudier *in situ* même quand il ne reste sur le sol que les "traces" de sanctuaire... Ensuite parce qu'ils expliquent en partie - et selon la formule habituelle : sans les excuser! - les raisons de la démolition des bâtiments conventuels. Les Abbés commendataires ont, très vite, abandonné les règles de gestion des grands abbés réguliers, bâtisseurs et "mainteneurs" de Planselve. L'entretien des murs passait au dernier rang de leur budget des dépenses... En 1737, au dire des experts, le beffroi de la Madeleine était déjà en "ruine". DESTOUET n'a pas eu de gros efforts à faire, en 1804 - ni de lourds scrupules à vaincre - pour le laisser couler ou pour le jeter bas.



DECLARATION que donne au comité ecclésiastique Dom Laurent GRANDIDIER (1), Prieur conventuel de l'abbaye de GIMONT, ordre de CITEAUX, au diocèse d'AUCH, des biens et revenus du "tiers lot" dont jouissent les religieux, les deux autres tiers appartenant à Mr l'abbé commendataire (2), par le partage fait au Grand Conseil en mil six cent soixante cinq et en mil six cent soixante six, dont un de ces lots doit être employé à l'entretien et aux charges des deux autres lots.

L'abbaye de GIMONT, en paréage avec le Roy, est située au penchant d'un petit coteau descendant à la Gimone qui fait la séparation du diocèse de LOMBEZ et est à un quart de lieue de la ville de GIMONT. L'entrée de l'abbaye est au bord d'une grande route pour la montagne... Entrée (en forme d'église) dont la droite, dans l'intérieur d'une vaste cour, est occupée par une boucherie, les écuries du fermier et de la boucherie, avec un petit garde-pile - et la gauche par la ferme ou métairie avec une suite de petits bâtiments à l'usage du fermier et du jardinier. En descendant ladite cour : à droite est le jardin de Mr l'Abbé séparé du quartier abbatial par un passage pour les moulins; à gauche est un grand mur en brique qui va joindre l'angle de l'église du septentrion et sépare le jardin et le verger des religieux. Le fond de la cour est occupé par un bâtiment qui tient à l'église et va jusqu'à la porte qui donne l'entrée dans une petite cour où l'on trouve : à droite la porte du quartier abbatial, à gauche celle du cloître et, au milieu, celle du quartier des hôtes. Ce bâtiment du fond de la cour contient dans le bas les écuries de Monsieur l'Abbé, celles des religieux et le logement du portier. Au dessus sont les greniers à foin. Et ce bâtiment forme l'aile des cloîtres qui sont dans dans oeuvre à l'occident, le quartier des hôtes et la cuisine celle du midy, le dortoir composé de neuf chambres pour les religieux et six pour les domestiques forme celle du levant; et l'église au septentrion.

L'église est en croix selon l'ancien usage de l'ordre, bien voûtée et longue, avec deux chapelles de chaque côté du sanctuaire et deux au bas du choeur qui font six chapelles... Le maître-autel en marbre avec un baldaquin en cuivre doré; six grands chandeliers et la croix en cuivre; trois fauteuils pour les célébrants; trois tabourets pour les acolytes et un pupitre commun; un grand tapis en bon état qui couvre tout le sanctuaire; le choeur boisé solidement; un clocher avec quatre cloches; une horloge et l'orgue au fond de l'église; la "neph" ornée des anciennes stalles pour le peuple.

#### SACRISTIE

La sacristie bien boisée avec les armoires nécessaires pour les vases sacrés, l'argenterie, les ornements et linge, le ciboire ancien en vermeil orné de quelque pierrerie, un soleil garni de rayons en vermeil et six côtés.

#### ARGENTERIE

Elle consiste en deux burettes, avec les bassins et la clochette, l'encensoir avec la navette, un bénitier avec le goupillon, six grands chandeliers, avec la croix pour le maître autel, deux petits chandeliers et une petite croix, une grande croix de procession, un reliquaire et la boîte des Saintes Huiles.

(1) Voir page 3 et note 1; p 4.

(2) Les abbés "réguliers" étaient désignés" conformément à la règle de l'ordre religieux auquel appartenait le monastère. En France -et surtout à la suite du Concordat ratifié en 1518 sous François 1er- le roi nommait aux bénéfices (exploitations, usufruits) du plus grand nombre des abbayes les personnes de son choix, prêtres ou laïcs, même si les clercs n'appartenaient pas à l'ordre. Ce choix (collation) portant le nom de commende, l'abbé nommé celui de commendataire.

ORNEMENTS

Ornement blanc, fleur argentée, galons en or, avec deux dalmatiques et une chasuble et la chape; une chape glacée en or et sa chasuble de même et un grand galon en or; une chape en damas vert, fleur en argent et galons en argent; un ornement en fleur rouge composé de deux dalmatiques et une chasuble, le tout galonné en or; une chasuble antique brodée en or et argent; deux chasubles doubles de quatre couleurs brodées en or; une chasuble et chape de velour noir, orfrôï, glacée en argent et le galon en argent; un drap mortuaire en "soye", l'or gris, glacé en argent et les franges d'argent faux; deux dalmatiques et une chasuble en rouge galonnée en argent et plusieurs autres chasubles pour le commun; deux carreaux et un vieux tapis de velours violet et quatre reliquaires en cuivre doré.

LINGE

Neuf aubes en dentelles; treize aubes sans dentelles; deux surplis; un rochet; vingt nappes pour les autels et amicts, corporaux et purificateurs en suffisante quantité.

LE DESSOUS DU DORTOIR

est composé de la sacristie, du chapitre, de la boulangerie, d'un passage pour le jardin, d'une chambre et latrines, du réfectoire boisé jusqu'à la naissance des voûtes, orné de quatre vieux tableaux. Suivent ensuite des décharges et une chambre, de chaque côté d'un petit vestibule, pour les infirmes; ces deux chambres donnent sur une cour bornée par un bâtiment dont une partie sert de grenier et de cave, l'autre partie pour renfermer les vendanges, où il y a trois cuves et trois tonneaux et ensuite une ménagerie pour la volaille.

QUARTIER DES HOTES

Le bas à gauche en entrant est une grande salle plâtrée qui n'est pas finie; suit la cage de l'escalier dont la rampe est en fer et plâtrée, ensuite un salon et la chambre du prieur, avec un cabinet. Dans le haut il y a quatre chambres avec "bouge" (1), récemment plafonnées dont trois tapissées en laine et coton et l'autre en papier, garnies de lits, chaises et tables mais sans rideaux de fenêtre (les actuels hors de service) une de ces chambres occupée par un religieux de la maison.

"ARCHIVES"

Elles sont placées sur une des chapelles de l'église, entre deux voûtes, deux portes : une de fer et une de bois. Etant indivise avec Mr l'abbé et y ayant beaucoup de titres étrangers il n'est pas possible d'en donner un état exact, à moins d'employer un temps considérable; il y a bien un inventaire mais infidèle, il y manque beaucoup de titres inventoriés et beaucoup qui ne le sont pas.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque qui n'en fait qu'un fonds sans manuscrits et livres modernes, est placée au bout d'un "colidor" (sic) du dortoir; elle est composée d'environ trois cents in folio, cent quarante in quarto et deux ou trois cents de tous formats dont la plupart incomplets. Les clefs tant des archives que de la bibliothèque m'ayant été remises depuis plus de vingt années j'ose assurer que rien de ce qu'y était ne s'est écarté ni ne s'écartera tant que j'en serai le détenteur.

(1) bouge (en gascon : crampot) petite chambre sans fenêtre et sans cheminée.

L'enclos est entouré de murs de briques et contient environ sept arpents et demi; il renferme tous les bâtiments tant de Mr l'abbé que des religieux. Une grande chapelle dédiée à Notre-Dame des Neiges à l'angle de l'occident de l'enclos des religieux : elle a sa sacristie, une tribune, une cloche et une grille et porte en fer. Le verger où il y a peu d'arbres forme une vaste prairie très abondante et le jardin potager, séparé du verger par un mur en brique, a deux colombiers, dont le bas de l'un sert de glacière et le bas de l'autre pour retirer les outils du jardinier. Au bas du jardin est une petite garenne et deux petits parterres, le tout estimé mille livres de rente.

### BIENS ET REVENUS DU "TIERS LOT" DES RELIGIEUX (2)

#### A - BIENS AFFERMES

1° - La boucherie, dans l'intérieur de l'enclos, est affermée pour trois ans à François BEROT de GIMONT, par acte retenu par M<sup>re</sup> CABANIS notaire dudit lieu, le 22 mars 1787, pour somme de 300 livres, douze dépouilles de veaux et douze langues de boeuf estimées 360 livres.

2° - La Grange, ou ferme de l'abbaye, du labourage de trois charrues avec neuf ou dix arpents de prairie et deux petites vignes, plus la "dixme" et quelques agriers de la paroisse de MARRÔX consistant en "bled", avoine, vin, foin, et menus grains - le "bled" de trente quatre gerbes quatre- plus une petite "dixme" autour de la ville de GIMONT donnée aux religieux par les abbés commendataires pour acquitter les charges claustrales, le tout affermé pour six années au sieur RIVIERE de MONTIRON par acte du dit CABANIS, le dix neuf février 1789, pour la somme principale de sept mille deux cent cinquante livres, cent paires de volailles estimées cent vingt livres, trois douzaines de serviettes et une nappe estimées quatre vingt deux livres, la paille nécessaire à la maison estimée cent cinquante livres, le pot de vin de quatre cent cinquante livres qui font, par an, soixante douze livres, et quarante charrois estimés quarante écus. L'abbaye a fourni audit fermier les outils aratoires chars et tombereaux et autres outils encore qu'il doit représenter à la fin du bail.

3° - Un pré clos sur la Gimone d'environ deux arpents, affermé au sieur CABANIS, bourgeois de GIMONT, par acte retenu par CABANIS, notaire, pour la somme de deux cent quatre vingt huit livres.

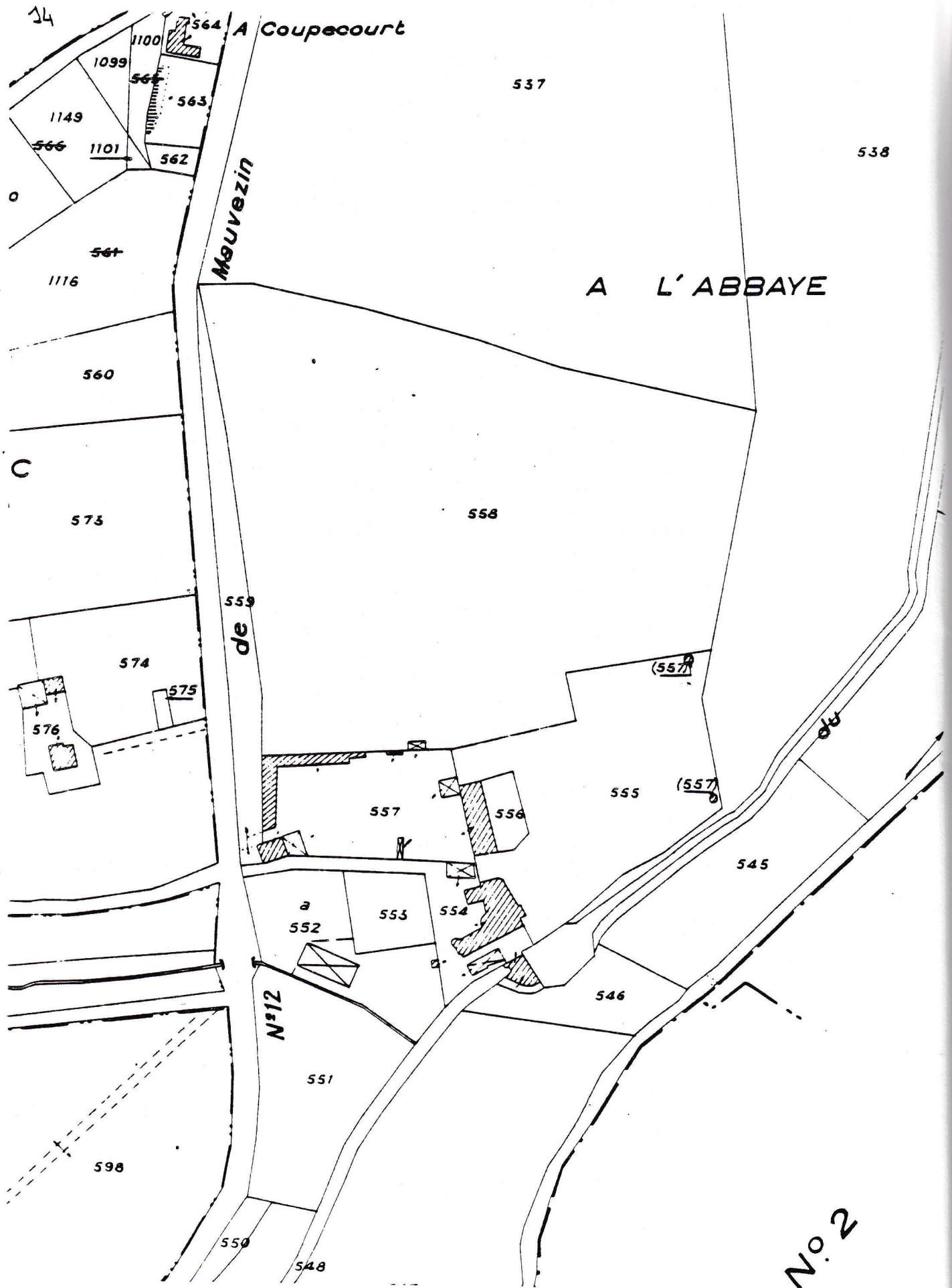
4° - Un champ près de la ville d'environ deux arpents, affermé pour vingt neuf années affermé à SURAN, menuisier, pour la somme de trente six livres et chargé des impositions créées et à créer.

5° - Un jardin, avec l'emplacement de la maison, affermés 50 livres à Mr CASSAGNE, médecin à GIMONT, pour 9 années, en deux actes retenus par CABANIS notaire.

6° - L'abbaye possède les agriers, demis agriers, censives et droits de l'eau aux douze à SAINTE-MARIE, MAURENS et LAMOTHE affermés pour six années à Geaune SEMON de MONTIRON, pour la somme de trois cent soixante cinq livres, et seize paires de poules estimées vingt quatre livres, en tout : trois cent quatre vingt neuf.

(1) Un arpent de Gimont : 1 ha 14 a 90 ca; l'enclos contient : 861 ares 75.

(2) Voir page 3 note 1 et p 4.



34

A Coupecourt

537

538

Mouvezin

A L'ABBAYE

o

C

de

(557)

(557)

de

545

a

N°12

No 2

598

550

548

## B- "SAINT LYS EN PARÉAGE AVEC LE ROY"

- Le seigneur possède au dit lieu :
  - Une maison dans la ville, une métairie hors de la ville du labourage d'une charrue et demie, deux moulins : un à eau et l'autre à vent; celui à eau vaque par la nouvelle route qui en a détourné l'eau.
  - Plus un petit bois taillis, d'environ trois arpents, de quinze en quinze ans : trois cents livres.
  - Plus un bâtiment avec neuf cuves pour renfermer la vendange, une petite vigne près la route de TOULOUSE.
  - L'albergue de six livres en argent et une paire de gants (1).
  - La "dixme" au dix du bled, avoine vin, foin, et menu grains, dont le curé reçoit le quart pour sa partie congrue, les "lods" aux douze, les censives à dix deniers tournois par arpent, quelques droits seigneuriaux à la Pomarède en Ste Foy.
  - Une rente de huit sacs de bled trié à Poucharamet, le tout affermé pour six années, à la réserve du taillis cy dessus, au sieur VERGNES cadet, de l'ISLE-JOURDAIN et BIEN (?) de Ste Foy, tous deux négociants, pour la somme de sept mille trois cents livres, quatre douzaines de serviettes et 4 nappes estimées cent cinquante livres, pots de vin dix huit louis qui font par an 92 livres, et payent pour le prédicateur et la taille (...(?)...) et les charges ordinaires et la corvée le tout montant 9579 livres.

## C - TERRE DE GOUJON

Cette terre contient pour les religieux 515 arpents 17 perches, y compris le bois qui en contient 157 et une perche dont 33 forment le quart de réserve, le reste divisé en 25 coupes de 5 arpents 27 perches; dans le restant de l'abbaye y possède cinq métairies du labourage de 12 charrues et un moulin à vent. Les particuliers qui sont en petit nombre y possèdent deux cent neuf arpents et demi dont y payant la "dixme" à dix, douze sacs et deux d'avoine, les "eaux" et quelques deniers de censive... Le tout affermé pour six ans aux fermiers de St-LYS. Par le même acte retenu par CABANIS notaire pour la somme de 4700 livres et 100 paires de volailles estimées 155 livres qui font la somme de 4855 livres; les dits fermiers sont obligés de représenter à la fin du bail 1800 livres de bétail.

## D - MOULINS

Le moulin de ROQUEVERT, juridiction d'AUBIET, affermé par acte du susdit CABANIS, le vingt neuf mars 1786, pour 6 années, à 41 sacs de bled le sac pesant de 140 à 145 livres; à dix livres le sac monte à 410 livres et est chargé de payer la taille.

Le moulin à eau de Baste, juridiction de GIMONT, affermé pour six ans par CABANIS, le 19 février 1786, pour 58 sacs de "bled", un couvert d'argent estimé quarante quatre livres et la volaille 39 livres le tout 663 livres.

Le moulin d'Aubèze, juridiction de GIMONT affermé pour 6 ans par acte du dit CABANIS, du 1er mars 1785, pour somme de 400 livres deux paires d'oies grasses, estimé le tout 418 livres.

Les moulins à eau et à vent de CASTEIX, juridiction de MONTIRON, affermés pour six ans, par acte de CABANIS, pour mille cinquante six livres, et est chargé de toutes les réparations, ainsi que tous les autres, en leur fournissant les matériaux à pied d'oeuvre.

(1) Voir page 29.

Les droits de l'eau et les censives montent annuellement dans toutes les possessions à 200 livres.

Mr l'abbé paye annuellement la somme de 300 livres pour supplément des charges claustrales.

Les chapelains de Cahuzac payent pour hommage annuellement 2 livres de cire.

Les dames Religieuses de Ste URSULE de GIMONT font également un hommage d'un cierge d'environ une livre.

L'abbaye avait placé, anciennement, 1500 livres sur différents particuliers par actes notariés pour l'acquit d'une partie des messes fondées dans l'abbaye; toutes ces messes sont exactement célébrées et l'intérêt de cette somme ne rapporte que 49 livres.

#### E - BIEN SOUS AFFERME

Une maison, patus, jardin et une vigne, le tout en une pièce d'environ deux arpents et demi, estimé quatre vingt livres.

TOTAL DES REVENUS 25428 LIVRES

#### - PORTION CONGRUE

Les portions congrues de MARROX, de GOUJON montent à la somme de 1460 livres y compris les menues dépenses.

- Entretiens et réparations de sept moulins et sept métairies : 800 livres

- Pour l'entretien des églises MARROX et GOUJON 150 livres.

- Pour honoraires de prédicateur taille et droits d'octrois 220 livres.

- Pour l'entretien des bâtiments de l'abbaye, de la sacristie, des aumônes, l'hospitalité (ces deux derniers objets très considérables par la proximité d'une ville et de deux grandes routes) l'honoraire du médecin et du chirurgien et l'infirmerie ces articles surpassent la somme de 2800 livres.

Pour les décimes trois cent soixante trois livres.

Pour la capitation de la domestique 15 livres.

TOTAL DES CHARGES 5808 LIVRES

#### - DETTES

L'abbaye emprunta par acte devant notaire, en 1776, la somme de 10 000 livres pour remplacer les bêtes à cornes enlevées par l'épizootie l'année précédente; reste à payer de cette somme 3000 livres et l'intérêt d'une année : 3150 livres.

Reste dû au marchand de GIMONT qui fournit depuis longues années la maison de son nécessaire la somme de 4000 livres.

Aux dames Religieuses de GIMONT 600 livres, avec l'intérêt de trois années : 690 livres.

Aux Soeurs de l'hôpital dudit lieu pour remèdes 489 livres 7 deniers.

Il est dû par deux billets de particuliers la somme de 615 livres.

Pour achat de vin pour la table la somme de 747 livres.

Pour une pièce d'huile de Provence 658 livres.

Il est dû pour achat de bois 400 livres.

Pour une année de décimes 363 livres.

Pour imposition 173 livres 12 deniers.



Il est dû au(x) menuisier(s) pour ouvrage fait à la maison  
225 livres.

A Mr DAURIGNAC avocat la somme de 330 livres.

A Mr BARADA Procureur la somme de 157 livres.

A Mr GROS 700 livres Procureur fondé de Mr l'abbé pour un  
(...) employé pour la maison avec le consentement du propriétaire 574 li-  
vres.

Il est dû au(x) domestique(s) tant pour leur gage que pour  
avances faites à la maison 1278 livres.

TOTAL DES DETTES 14591 LIVRES

Anticipation sur la présente année pour (la somme de ) 5550  
livres.

Il est à observer que cette abbaye a essuyé ces dernières  
trois mauvaises années, deux de grêle et l'autre presque sans récolte et  
que la communauté depuis mon arrivée en 1779 a été composée de 15, 12, 11  
et 10 Religieux elle l'est encore aujourd'hui de dix.

Je soussigné certifie et affirme la présente déclaration vé-  
ritable, de laquelle déclaration j'ai remis le présent à Mr DELIS, juge  
royal de GIMONT, offrant copie des baux y énoncés, déclarant aux surplus  
qu'il n'y a ni contre lettre ni réserve au sujet des dits baux, si ce n'est  
celles qui y sont exprimées; en foi de quoi j'ai signé le présent à GIMONT  
le 25 février 1790 approuvant l'écriture ci dessus.

GRANDIDIER prieur.

Du vingt six février mille sept cent quatre vingt dix par de-  
vant nous, Guillaume DAYLIES, conseiller du Roy, Lieutenant en la justice  
Royale de la ville de GIMONT et dépendance, s'est présenté au greffe du sié-  
ge sis dans ladite ville, Dom Laurent GRANDIDIER, prieur conventuel de l'ab-  
baye du dit GIMONT, ordre de CITEAUX, lequel nous a remis la déclaration ci  
dessus écrite et détaillée de tous les biens mobiliers et immobiliers et re-  
venus que jouissent les religieux du monastère de la dite abbaye ainsi que  
de leurs charges. Ensemble l'état de leurs archives, titres et livres de  
leur bibliothèque. Laquelle déclaration et état il a affirmé véritables de-  
vant nous, affirmant de plus qu'il n'a aucune connaissance qu'il ait été sous-  
trait directement ou indirectement aucuns mobiliers, papiers, livres ou ti-  
tres qui étaient dans leur maison bibliothèque et archives se constituant avec  
les autres religieux gardiens de tout ce qui est compris dans la présente dé-  
claration dont il nous a baillé double, pour l'un rester dans notre greffe  
avec la double minute de notre procès verbal, et l'autre être par nous envoyé  
avec l'exploit de publication et d'affiche à l'Assemblée Nationale dès aussitôt  
qu'il aura fait faire la dite publication et affiche aux lieux indiqués  
par le décret et qu'il nous l'avait rapporté avec le dit exploit.

Fait au dit GIMONT en double minute le dit sieur comparant a si-  
gné avec nous et notre greffier.

GRANDIDIER  
Prieur

DAYLIES

MESSINE

La présente déclaration a été publiée, affichée à St LYS, GOUJON, MONTIRON, AU-  
RIMONT, St-ANDRE, AUBIET, MARROTS, et GIMONT, par exploit de DUBOIS huissier  
de GIMONT le 28 février 1790 qui a été envoyé à l'Assemblée Nationale.

## IV - LES VESTIGES DE PLANSELVE

### LE SITE

L'Abbaye de Notre Dame de GIMONT, est bâtie à Planselve, sur la basse terrasse de la Gimone formée d'alluvions anciennes et qui domine le talweg d'environ 11 mètres. Elle s'élève au bord d'un plateau non inondable situé dans l'angle du canal du moulin, -peut-être un ancien lit de la rivière- et du ruisseau dit "d'Enbourgade". Les premières constructions se trouvent à ce niveau : entrée, église, cloître, bâtiments conventuels y compris la partie du château abbatial qui s'arrête juste à la limite du plateau, au-dessus du déversoir du moulin.

Les constructions pour agrandissement se sont faites sur terrain décliné, au quart ou au tiers de la pente vers le canal ou le ruisseau. Ainsi s'explique le second niveau pour les chais et les caves, dans le corps principal de l'Abbaye, au midi du cloître, pour les étables et les granges sous l'aile du château abbatial parallèle au ruisseau.

Sur un troisième niveau il faut placer, plus proche du lit naturel de la rivière, l'infirmerie et la partie du mur d'enceinte, au levant et au midi, construite autant pour la sécurité de l'Abbaye que pour défendre les vergers et les prés contre les débordements de la Gimone.

### LE GRAND PORTAIL

Long de 15 mètres, large de 10 Mètres... massif avec un mur de 2,23 m d'épaisseur au nord, le grand portail de l'Abbaye est le seul bâtiment de pierre de Planselve. Il ouvre sur la route de SARAMON deux portes ogivales dont une "charretière", et il fait pénétrer dans la grande cour par un arc à tiers point de 6,50 m de base. En 1737 un "emban" de 6 cannes 3 pans sur 4 cannes (11,47 m X 7,20 m) abritait la foule apparemment nombreuse de ceux qui sollicitaient du portier l'autorisation de franchir le seuil.

Forteresse à l'extérieur, le grand portail prend forme de "chapelle" à l'intérieur. Les branches d'ogives de ses deux travées (7,17 m X 5,95 m) reposent sur des chapiteaux portés par des colonnettes accolées aux murs et appuyées sur des corbeaux arrêtés à 2,35 m du sol. La sculpture de trois de ces corbeaux est nettement lisible malgré les mutilations de la pierre : une tête d'homme portant barette, une tête de femme recouverte d'un voile, un porc fortement posé sur ses pieds fourchus... On peut dater l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle.

Porte de prestige, ce monument manifeste la puissance et la richesse de l'Abbaye et des seigneurs Abbés partenaires du Roi dans les paréages qui ont donné naissance à GIMONT, à SOLOMIAC, à SAINT LYS. C'est le parloir où se déroulent les cérémonies d'accueil et sous les voûtes duquel à périodes fixes, l'Abbé soumet au feu des enchères les "affermeries" de la terre, des granges, des prairies, des moulins et des bois qui assurent les revenus du monastère.

### LES ECURIES DE L'ABBÉ

Cette immense bâtisse de 40 mètres sur 12, est avec la partie du château abbatial qui se trouve dans son prolongement vers le midi, le vestige le plus ancien de Planselve. Elle formait dès l'origine, l'aile orientale du cloître. Elle garde, gravées en creux, les marques de ses voûtes et de ses travées. Deux énormes corbeaux de brique restent encore fichés dans le mur septentrional, à l'intérieur du bâtiment. C'est aussi ce même mur qui conserve l'unique souvenir que l'on possède de la Madeleine : les trois pilastres des deux premières travées du collatéral du sud.

À l'extérieur, côté du levant, la longueur du cloître se lit de la même façon sur le mur : 38,60 m. Cette dimension a permis de raccorder exactement les plans levés sur le terrain au devis descriptif des experts de 1737. Elle a fourni en outre la valeur de la canne à GIMONT : 1,804 m pour une canne de 8 pans.

## LE CHATEAU ABBATIAL

La branche du château abbatial, orientée nord-sud comme l'aile du cloître que l'on vient de présenter, compte huit travées carrées égales et deux travées trapézoïdales inégales. Pour l'essentiel de son architecture elle reste telle qu'à l'époque de sa construction. Les doubleaux et les arcs des voûtes partent de corbeaux profondément enfoncés dans les murs, presque sans saillie; ils retombent sur les tailloirs de larges piliers carrés maçonnes de brique. Les clefs de voûte sont ornées de marguerites à huit pétales. Dans les débuts de Planselve cette suite de travées était sans doute destinée soit au logement des convers soit aux travaux du bois et du fer (forge, fusterie, etc...).(1)

La transformation de ces salles ou de ces ateliers s'est faite à des dates et dans des circonstances, que l'on ignore. L'installation de l'Abbé dans une demeure appelée tantôt : château, tantôt, plus pompeusement : palais, a entraîné la surélévation du bâtiment et la construction d'une aile orientée nord-est/sud-ouest. En témoignent : la tour de l'escalier de pierre qui dessert l'étage supérieur et les combles, la tour de passage "quart de rond" entre les deux ailes, la tour de pierre qui termine l'aile du sud-ouest, les deux grandes cheminées de pierre moulurées du rez de chaussée et du premier étage, le "remplissage" des étroites ouvertures bernardines et leur remplacement par de larges fenêtres à banc de pierre et à meneaux.

A la mort de l'Abbé du BOURG, en 1761, le château abbatial est dans un état de délabrement comparable à celui où se trouvait les bâtiments conventuels en 1737... En 1767 il est franchement inhabitable. L'Abbé de SCEY de MONTBELIARD accepte, en effet, de prendre en location pendant ses séjours à GIMONT, la "maison de la Roque"... "Il me serait bien doux, écrit-il de PARIS, le 17 Septembre, à DAURIGNAC, propriétaire de la Roque, d'en profiter et d'y trouver un pied à terre où je pû trouver à peu près tout le nécessaire, je veux dire quelques lits complets de maîtres et des domestiques, quelque batterie de cuisine et du linge de ménage avec des chaises et des tables, fenêtres et portes fermantes pour me garantir de la mauvaise saison...". Quarante ans plus tard la famille DAURIGNAC faisait de cette maison de la ROQUE un château avec les briques et les pierres qui provenaient de la démolition de l'Abbaye...

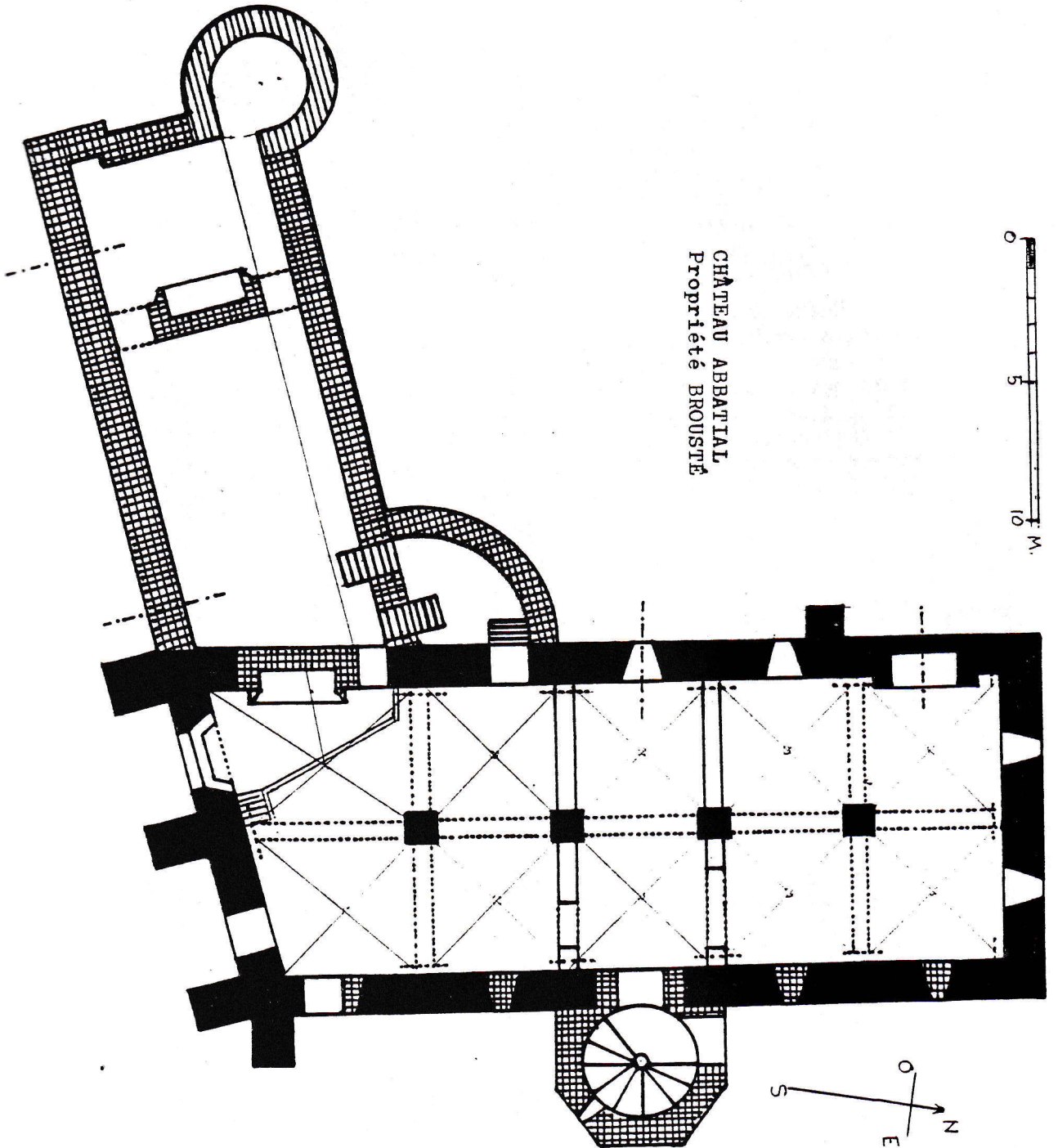
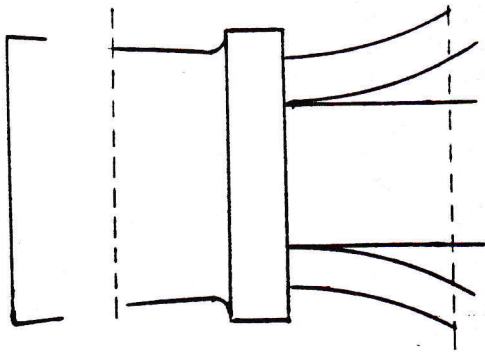
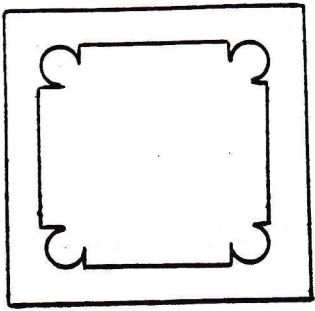
## LE MUR D'ENCEINTE, LES PIGEONNIERS...

Le mur d'enceinte de l'Abbaye mesure actuellement 1 070 mètres. Il partait autrefois du coin du ruisseau situé au sud de la grande porte en direction de SARAMON. Cette partie de la muraille a été détruite en 1802 pour permettre d'accéder au château et au moulin achetés par Dominique, François LAMOTHE, lors de la vente des biens nationaux; le mur de séparation construit à cette époque coupe donc en deux la grande cour de l'Abbaye qui couvrait avant la Révolution les parcelles 557, 553 et 554 du cadastre (voir page 14.).

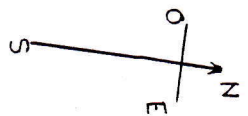
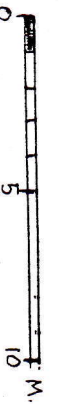
A l'angle nord de la grande muraille s'élevait la chapelle Notre Dame des Neiges et son annexe (voir page 10.). Un bandeau de pierre porte la signature du constructeur. On peut lire très nettement : "L'AN M D MOSSEN PEY DE BIDOS ABAT FEI FE LA PRESENT CAPERA ET LA CLAUTURA" (L'an 1 500, Monseigneur Pierre de BIDOS, Abbé, fit faire la présente chapelle et la clôture).

.../...

(1) Les cisterciens ont pratiqué le faire valoir direct des terres qu'ils recevaient ou qu'ils achetaient. Ils ont dû, en conséquence, maîtriser les techniques agricoles et artisanales les plus variées, non seulement l'architecture et l'art de la construction dans des tuileries et sur les chantiers où ils occupaient d'ailleurs des laïcs serfs ou "affranchis", mais aussi dans des fonderies et des forges installées à proximité du monastère, sous la surveillance directe de l'Abbé.



CHATEAU ABBATIAL  
Propriété BROUSTE



Au levant, à la hauteur des bâtiments conventuels, deux élégants pigeonniers au toit de briques maçonneries, montent une garde pacifique auprès d'un portail désaffecté : le premier se signale par une clef de voûte sculptée d'un abbé tenant sa crosse et par une inscription "A Magdalena" sur la traverse de pierre d'une fenêtre; le second, la "pigeonnière" des experts de 1737, abrite une glacière dans son sous-sol.

...ET LE "MOULIN DE PLANSELVE".

Le mur de Pierre de BIDOS s'arrête au midi à un moulin non moins célèbre : le moulin de Planselve. L'histoire de ce moulin fait partie intégrante de l'histoire de GIMONT... Moulin des moines, il est devenu pour les gimontois le moulin d'Urbain BROUSTE le meunier écrivain qui obtint trois voix au prix GONCOURT en 1939.

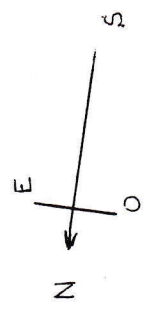
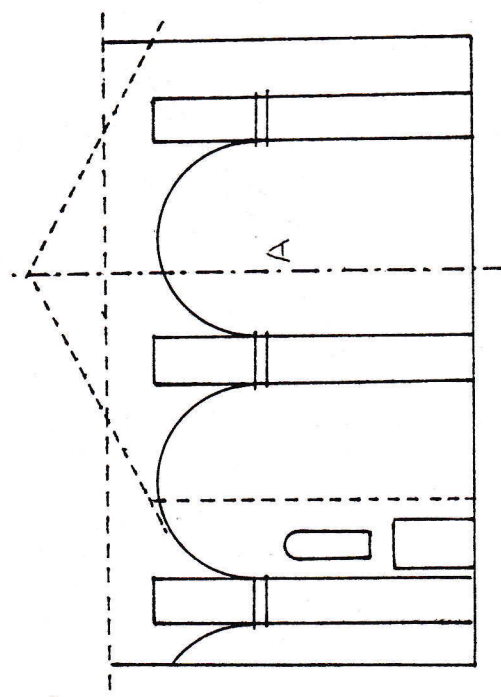
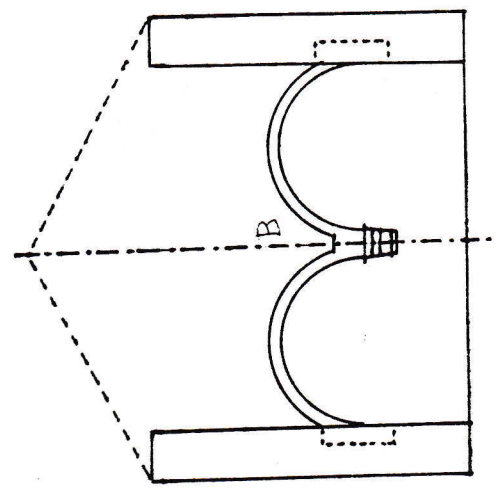
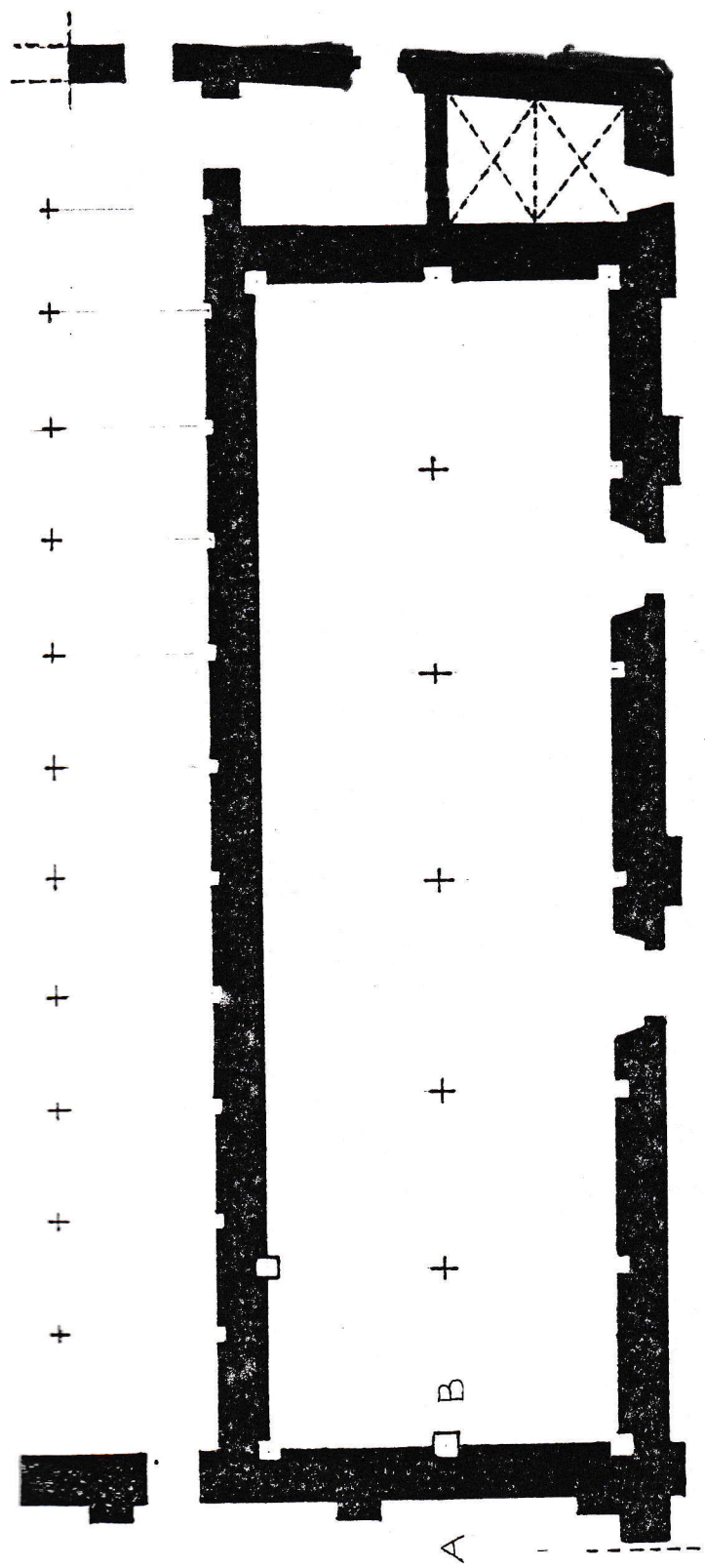
" Urbain BROUSTE, écrit Jacques DOUYAU (1), réussit à soutenir cet-  
 " te exemplaire gageure, de vivre en vrai poète tout en exerçant  
 " avec compétence et autorité, un des plus techniques et plus éco-  
 " nomiquement impérieux des métiers (...) Il produisit trois beaux  
 " et bons romans : "Le Moulin de Planselve" qui ressuscite avec une  
 " étrange force d'envoutement la vieille abbaye cistercienne, "la  
 " légende du Lac Bleu" qui évoque la lutte des montagnards basques  
 " contre l'envahisseur sarrazin et "IMRIDE la gauloise" qu'il défi-  
 " nissait lui-même comme l'histoire de la résistance des ancêtres.  
 " Coiffé de son bérêt blanchi de farine, ce gentilhomme du coeur et  
 " de l'intelligence, ce gascon raffiné à la voix sonore, aux gestes  
 " vifs, au rire savoureux, sut demeurer avant tout : "le maître de  
 " Planselve" et continua à moudre son grain."

Ruiné par un incendie il y a une vingtaine d'années, le moulin fait toujours entendre la chanson de l'eau de son déversoir à l'ombre du châ-  
 teau abbatial... Et il n'est pas de meilleure manière à notre avis de  
 prolonger le souvenir d'une promenade à l'abbaye que de lire l'oeuvre maî-  
 tresse d'Urbain BROUSTE : "Le moulin de Planselve". Mais en quelles bi-  
 bliothèques trouve-t-on de nos jours ce roman?... Dommage ! Ce livre qui  
 raconte avec verve la naissance cistercienne et royale de la bastide de  
 GIMONT devrait être la conclusion de toute visite de l'Abbaye.




---

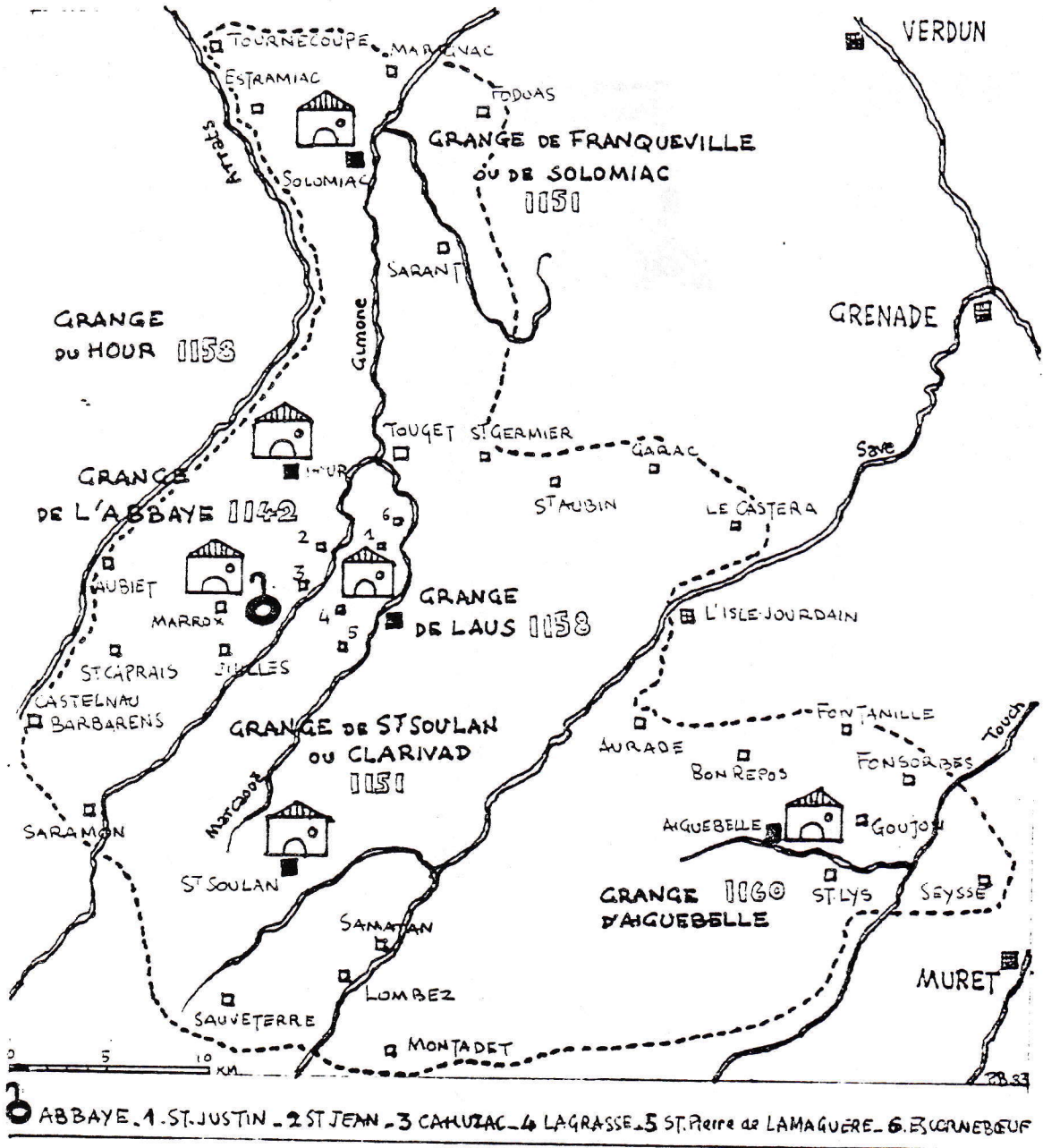
(1) Monsieur Jacques DOUYAU a consacré l'un de ses feuillets de "La Dê-  
 pêche" à "Urbain BROUSTE, le Maître de Planselve".



ÉCURIES DE L'ABBÉ  
Propriété DARDENNE



# Le Domaine des Moines de Plansevie - au 12<sup>e</sup> siècle -



Dressée à partir des indications topographiques contenues dans le CARTULAIRE de l'Abbaye Notre Dame de GIMONT, cette carte fixe les limites de la zone d'extension des pouvoirs et des biens des moines de PLANSELVE avant la fondation de GIMONT (1265).

... UN RACCOURCI DE L'HISTOIRE DE PLANSELVE ...

Naissance et épanouissement de l'Abbaye Notre-Dame de GIMONT

- 1142 - 5 Avril. Geraud de BROUILH et sa femme Gausens donnent à Albert, abbé de BERDOUES, 100 concades de terre pour y établir un monastère cistercien qui portera le nom de Notre Dame de GIMONT.  
6 Avril. Don supplémentaire du territoire de Cahuzac et de sa chapelle dédiée à la Vierge.
- 1143 - ARNAUD, est élu premier abbé de Planselve après le départ d'Albert de BERDOUES.
- 1144 - Célébration de la première messe dans l'église de l'Abbaye nouvellement construite.
- 1150 - Les cisterciens de GIMONT installent une communauté à la SAUVELADE (proche d'ORTHEZ) à la demande du vicomte Gaston de BEARN.
- 1151 - Extension du domaine agricole; création des granges de Franqueville (SOLOMIAC) et de Saint-Soulan (Clarivad).
- 1158 - Création des granges de Laus (Marcaoue) et du Hourc (Ste Marie)
- 1160 - Création de la grange d'Aiguebelle (St Lys et Ste Foy).
- 1177 - Fondation par les moines de GIMONT de l'Abbaye de la JUNQUERA (Espagne) sur les instances du Roi Alphonse d'Aragon.

Le temps des bastides

- 1265 - En paréage avec Pierre de LANDREVILLE, Sénéchal de TOULOUSE, agissant pour Alphonse de Poitiers, frère de LOUIS IX, roi de France, l'abbé Pierre de PENSON fonde la bastide de Francheville de GIMONT, sur les terres de St JUSTIN.  
Après l'octroi de la charte des coutumes (1273) et la ratification du paréage (1280) le roi devient seigneur et protecteur de la ville et de ses habitants désormais affranchis. L'abbé de Planselve en est le chef spirituel : curé primitif il désigne le "congruaire"<sup>(1)</sup> A l'exclusion de la bastide et de la bande de terrain qui entoure les fossés sur la largeur d'un "vol de chapon", il exerce sur sa directe les pouvoirs de haute, moyenne et basse justice, y bénéficie des droits seigneuriaux; lods et ventes, agriers (champart), fiefs (censives), oblée, etc... Il y est en outre, le principal décimateur par la perception de la dîme (on disait du dixme) destiné à l'entretien du culte et à l'aumône.
- 1270 - Fondation en paréage de la bastide de St-LYS.
- 1280 - L'abbé Bernard de LABATUT autorise les consuls de GIMONT à choisir un régent pour enseigner la lecture et l'écriture.
- 1304 - En paréage avec le Roi Philippe IV Le Bel, l'abbé Mathieu II, rattache le Faubourg Bernard (Cahuzac) à GIMONT.
- 1322 - Fondation en paréage, de SOLOMIAC.
- 1331 - Les cisterciens construisent l'église paroissiale de GIMONT.

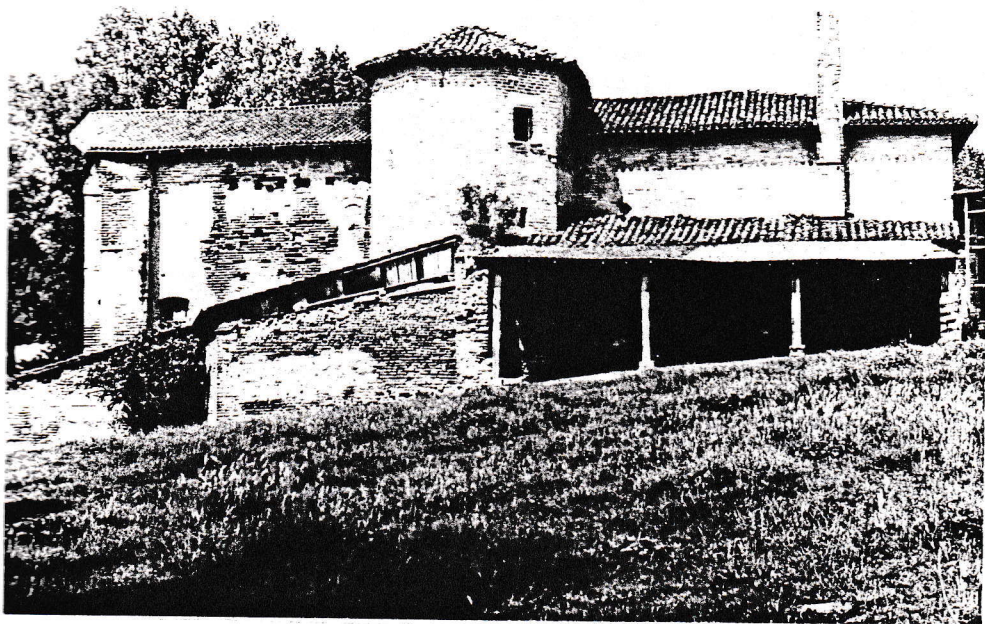
(1) Congruaire : Desservant d'un bénéfice qui reçoit du bénéficiaire une rente annuelle appelée "portion congrue" (portion convenable).



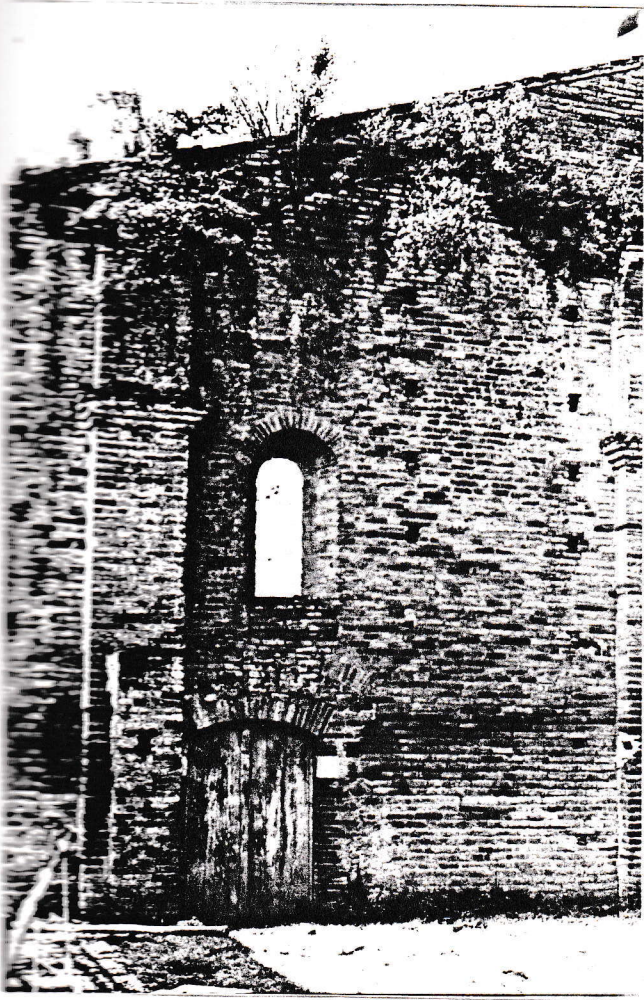
- 1482 - Pierre de BIDOS devient abbé de Planselve.  
Il commence une prélatrice qui durera, en y comprenant celle de son neveu, Aymeric de BIDOS, 74 ans. Gestionnaires avisés, grands bâtisseurs, animés par une profonde générosité, les BIDOS ont consolidé la puissance abbatiale et porté au plus haut le renom de l'Abbaye et de la ville de GIMONT.
- 1500 - Achèvement du mur d'enceinte et construction de Notre Dame des Neiges.
- 1510 - Aymeric de BIDOS succède à son oncle.  
Il met tout son zèle à servir Notre Dame de Cahuzac. La chapelle est construite sous sa direction effective entre 1515 et 1528. Les armes des BIDOS (~~deux~~ chevrons) sculptées sur le linteau de la porte accueillent encore les pèlerins.  
Sous le règne d'Aymeric de BIDOS, l'Abbaye prend les allures d'une entreprise de bâtiment tant sont actifs les chantiers qu'il ouvre pour la réparation et l'embellissement des églises et des clochers de GIMONT et de Cahuzac.
- 1556 - Mort d'Aymeric de BIDOS, dernier abbé régulier de Planselve.
- 1580 - Les protestants de l'Isle-Jourdain, mettent à mort Jean DARTIGUE, prieur claustral de Planselve.

Quatre abbés commendataires.

- 1598 - L'abbé commendataire Balthazar BONARD, piémontais, fait dresser par Guillaume SAGUENS et Gratien du FAUR, le terrier du terroir, consulat et juridiction de la ville de GIMONT. C'est le document le plus ancien des archives de notre ville.
- 1600 | - Louis de NOGARET, cardinal de la VALETTE, abbé de GIMONT, fils  
1639 | du Duc d'EPERNON, abbé commendataire de GRANDSELVE, BERDOUES et  
PLANSSELVE, Sa "collection de crosses" d'abbé marque le triomphe  
de Jeanne de St LARY (voir l'étude de l'abbé LAMOTHE, Revue de  
Gascogne) et la main mise des la VALETTE, de CAUMONT, sur la Gas-  
cogne TOULOUSAINNE.
- 1716 | - Etienne du BOURG, prêtre, abbé commendataire de GIMONT, docteur  
1761 | en théologie de la faculté de PARIS, de la maison et société de  
SORBONNE.  
Il essaie de renouer avec la tradition des abbés réguliers. Mal-  
gré les procès et les disputes avec les consuls son "règne" est  
bénéfique aux gimontois : Réorganisation de la fabrique et de  
l'hôpital... Bourses d'études pour les élèves du Collège ST NICOLAS...  
Remplacement des censives par un abonnement collectif de 400 li-  
vres... A sa mort, Etienne du BOURG lègue ses biens au syndicat des  
pauvres du consulat dont DAURIGNAC, administrateur de l'hôpital  
est nommé syndic!
- 1767 - Jean Baptiste, comte de SCEY MONTBELIARD, ex aumônier du Roi, der-  
nier abbé commendataire de GIMONT.
-



LE PALAIS ABBATIAL (face Est côté canal)  
 dénivellation du pré à l'emplacement des anciens chais.



TRAVÉE DE L'ÉGLISE DE "LA MADELEINE"



TRACES des anciennes voûtes du CLOÏTRE

NOTES ET RÉFÉRENCES.

A - Moines de choeur et convers.

Dans les abbayes cisterciennes les moines et les convers vivaient au sein d'une même communauté dans deux quartiers séparés. Il existait une salle, un réfectoire des moines, et une salle, un réfectoire des convers... A l'église même où les uns et les autres entraient et sortaient par des portes différentes, les grilles d'un chancel s'interposaient entre le choeur des moines et celui des convers. On peut donc penser que le bâtiment aménagé plus tard en château ou maison de l'Abbé (propriété BROUSTÉ) était à l'origine destiné aux convers.

Il ne faut pas conclure, comme on le fait trop souvent, que les convers étaient des "domestiques" au service des moines. Georges DUBY dans son étude : "Saint BERNARD l'art cistercien" a montré que cette division, reflet de la société laïque de l'époque, n'altérerait en rien l'unité organique des monastères.

"Les premiers, écrit-il, en parlant des moines de choeur, viennent du monde des seigneurs, du clergé et de la chevalerie, leur éducation déjà faite. Ils sont aptes à participer à la célébration liturgique, à méditer sur les textes sacrés. Le seul changement pour eux sera de travailler comme les pauvres, de leur main un peu. Les autres, les convers, sortent du monde asservi aux labours, de la campagne surtout, des bourgs urbains. Ce sont des rustres, ils le resteront. Ils prieront un peu plus mais à leur manière très simplement. Ils offriront la peine de leur corps. Ils approcheront ainsi du salut, de la sainteté parfois, tel le bienheureux SIMON, convers, que pour ses vertus, le pape INNOCENT III manda près de lui en 1215, lors du concile de LATRAN. Deux niveaux donc. Entre les deux, l'amour qui unit les frères..."

Références. L'Art cistercien. FRANCE. Père M. DIMIER  
et Jean PORCHER (Collection ZODIAQUE)  
Saint Bernard. L'Art cistercien, Georges  
DUBY (collection CHAMPS - FLAMMARION)

B - Le domaine agricole et les revenus de l'abbaye Notre Dame de  
GIMONT.

Ainsi qu'il le note dès le début de sa "déclaration" donc GRANDIDIER ne livre au Comité ecclésiastique que les comptes de la part du domaine de l'Abbaye attribuée aux Religieux, soit le tiers... Les deux autres tiers allaient respectivement à l'Abbé commendataire désigné par le roi et à un fonds commun indivis qui couvrait les charges et les frais d'entretien de la co-propriété. Dans l'ignorance où nous sommes actuellement des "Déclarations" de l'Abbé, il convient donc de multiplier par trois le "tiers lot" de GRANDIDIER (25.428 livres) pour connaître approximativement le revenu annuel de l'abbaye en 1789 soit : 76 000 livres.

Il faut rassembler d'autres documents pour dresser un inventaire de l'ensemble des biens et revenus de l'abbaye de Planselve. C'est à cette recherche que s'est attaqué l'abbé LAMOTHE en 1935. Nous renvoyons à son travail dont nous avons déjà signalé l'intérêt à tous ceux que passionne notre histoire locale. Pour donner cependant une idée plus précise de l'étendue géographique du domaine de l'abbaye et quoique nous sortions, ce faisant, du cadre de "l'abbaye-décor" nous schématisons, ci-dessus en deux tableaux énumératifs les bienfonds : Granges et moulins de Planselve.

1 - Les granges :

Grange de FONTGUILHEM ou de l'abbaye, grange de Laus, d'UZAN de BARES, du CADONAU, du BOSC BEDAT ou CARTET, de SOLOMIAC, de SILHAC (TOUGET), de SAINT SOULAN, de SAINT LYS, de GOUJON et GOUJONNET, du HOURC.

2 - Les Moulins :

Sur la Gimone : le moulin NAU (neuf) de l'abbaye, les moulins de CASTET, d'AUBEZE, de BASTE ou d'en TABASTE, de SOLOMIAC.

Sur L'Arrats : les moulins des ARMITAS, de LAHILLETTE, de la MOULIAQUE, de ROQUEBERT.

Sur la Save : le moulin du PRE (POMPIAC)

Sur la rivière de St-LYS : Le moulin de St-LYS.

A l'exception de ceux de la communauté de GIMONT, les moulins à vent n'ont pu être dénombrés.

Les droits féodaux avec la kyrielle des redevances : dîme, prémices, fiefs, demi-fiefs, agriers, demi-agriers, lods, ventes, albergues, oblées, carnelage constituaient selon l'abbé LAMOTHE le meilleur des revenus de l'abbaye. La totalité de ces droits était perçue par les consulats de GIMONT, SOLOMIAC, SAINT SOULAN, SAINT LYS, GOUJON et sur les granges. L'abbaye jouissait en outre, d'une partie des droits précités dans une quarantaine de terroirs et de parsans, jusque dans la ville de MURET.

On a pu remarquer en lisant la "déclaration" de GRANDIDIER que St-LYS rendait hommage à l'abbé de Planselve en lui offrant symboliquement une paire de gants, le reconnaissant de la sorte comme son seigneur (p 15).

Références : - Abbé DUBORD. Histoire de l'abbaye de GIMONT (revue de Gascogne)  
- Chanoine CLERGEAC : Le cartulaire de l'abbaye de GIMONT (Champion - 1905)  
- A LAMOTHE. L'abbaye de Planselve 1556 - 1790 (revue de Gascogne 1934 - 35 - 36 - 37 - 38)  
- Déclaration de GRANDIDIER, prieur (1790). Archives de GIMONT.  
- Sommier de recette des Revenus de l'abbaye de GIMONT (1766).  
- Afferme (1731 - 1743 - 1749 - 1752) CABANIS notaire royal de GIMONT - (Archives de la famille BROUSTÉ).

3 - Après la "Déclaration" de GRANDIDIER, ... le sort du prieur et le destin de l'Abbaye

Deux textes de l'Assemblée Constituante ont réglé le destin de GRANDIDIER prieur, et celui de l'abbaye de Planselve : Le décret du 2 novembre 1789 qui mettait les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, la Constitution Civile du Clergé du 24 août 1790 qui exigeait, entre autres mesures, le serment de soumission et de fidélité des prêtres et religieux, au nouveau régime.

GRANDIDIER refuse de prêter serment. Il fut emprisonné à AUCH avec les "réfractaires" qui n'avaient pu échapper à la police ou que leur âge empêchait de fuir en ESPAGNE. Assigné à résidence à GIMONT, il mourut à 84 ans, le 12 floreal de l'an IV dans la maison de CABANIS, agriculteur (ancien notaire de l'Abbaye...?)

Bien national, Planselve, découpé en plusieurs lots, inventorié en 1798 fut mis aux enchères en 1799. François Dominique LAMOTHE acheta le moulin et le château abbatial dont subsiste le principal des constructions. Dominique DESTOUET, acquéreur des bâtiments conventuels et de l'église, le 9 floréal de l'an VII, pour 842 000 francs, entreprit immédiatement la démolition de "la Madeleine" pour fournir de briques et de pierres son gendre DAURIGNAC, bâtisseur du château de la Roque... L'abbaye devint une "carrière".

On suit les étapes de la destruction sur les plans et cadastre de GIMONT. En 1804, l'église a complètement disparu. En 1832, il n'y a plus de trace de l'aile claustrale du levant (sacristie, chapitre, réfectoire) ni des caves, chais, fenils et greniers du midi. Au début du siècle Planselve est rasé et ses fondations "déchaussées". Il reste l'aile occidentale du cloître, la porterie et le grand portail de pierre transformé en grange. C'est à la famille DARDENNE, propriétaire depuis 1902, que l'on doit la défense, la sauvegarde et la conservation des ultimes vestiges du monastère.

- Références
- Inventaire du 12 floréal (an VI). Archives départementales.
  - Vente des biens nationaux (an VII). Archives départementales.
  - Plan de la commune de GIMONT (an XII). Bibliothèque Nationale.
  - Cadastre 1832 et 1970.
  - Archives de la Famille DARDENNE.

#### D - Ce qu'il reste de Planselve "hors de Planselve".

La loi bien connue des archéologues qui fait que l'on trouve parfois fort loin du site d'origine même des vestiges et des documents de grande valeur s'applique à l'Abbaye de GIMONT. Vous pouvez donc "retrouver" "Planselve hors de Planselve" :

- A GIMONT.
  - Au musée cantonal : une pierre commémorative de MATTHIEU II abbé de GIMONT (1304 - 1309), des carreaux de pavement (14<sup>e</sup> siècle) des débris de sculptures, des briques profilées....
  - A l'église paroissiale : le triptyque de la Madeleine (classé), des plateaux de dinanderie, une croix de procession, la pierre funéraire d'ODON de MARESTAING (13<sup>e</sup>)
  - Au château de Larroque : colonnes, chapiteaux, pierres.
- A JUILLES.
  - La statue de la Vierge au donateur (13<sup>e</sup> siècle) provenant de la chapelle de Notre Dame des Neiges.
- A AUCH.
  - La grande bible de l'abbaye de GIMONT (13<sup>e</sup> siècle) magnifique manuscrit orné de 4 enluminures, l'un des trésors de la bibliothèque municipale d'AUCH.
- A CONDOM.
  - Le tinal de l'abbaye de GIMONT (livre de comptes des chais de Planselve. Inventaires des biens lors des changements d'Abbé...) (Musée de la Viticulture armagnacaise).
- A NEW-YORK.
  - Le portail de pierre sculpté qui décorait l'entrée de la tour de l'escalier du château abbatial, remonté, pierre par pierre, au musée des CLOISTERS (des cloîtres) à NEW-YORK.

Addenda :

1 - Références de la REVUE DE GASCOGNE

Tables ( 1859 - 1939 )

Gimont ( Abbaye ) 70'427; 71'93, 193, 289; 72'49, 227; 73'25, 69, 448; 496;  
74' 69, 156; 76' 221, 388, 429, 552; 78'36; 82'416; 85'53, 183; 01'320; 14'385;  
22'88; 23'90; 34'62, 112, 212; 35'21, 130, 170, 222; 36'25, 83, 134,  
183, 212; 37'59, 179; 38'32, 77, 125.

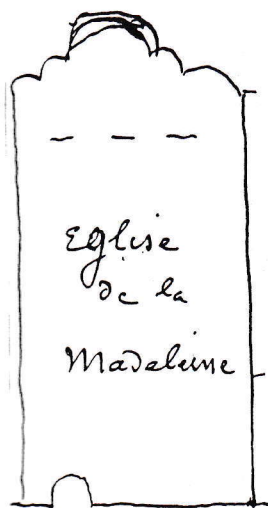
2 - La Madeleine - Page 8 .

Le plan de la page 6 laisse en pointillés le tracé des absidioles sur lesquelles le devis ne fournit aucun détail de construction; rien n'est dit, notamment, en ce qui concerne la "forme" des chapelles. Deux remarques sont à faire:

a) A la page 306 de "L'Art CISTERCIEN en France" le R.P. DIMIER indique que le chevet en hémicycle de l'église était flanqué d'absidioles également en hémicycle et disposées en échelon. Ailleurs, il se réfère à un dessin déposé aux Archives Municipales de Gimont... Nous n'avons jusqu'à présent trouvé aucune trace ou mention d'un tel croquis.(1)

b) Les absidioles de Flaran sont aujourd'hui (2) couvertes d'une toiture rectangulaire. Il en était peut-être de même à Planselve en 1737....

NOTES 1 et 2 :



- 1 - Voici, à droite, le dessin reproduit par le R.P Dimier (mélanges of. à R. Crozet) 1966 →

A gauche, croquis à main levée de l'abbé Lamothe (lettre écrite en 1935 à A. Dardenne de l'Abbaye)

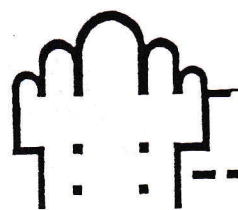
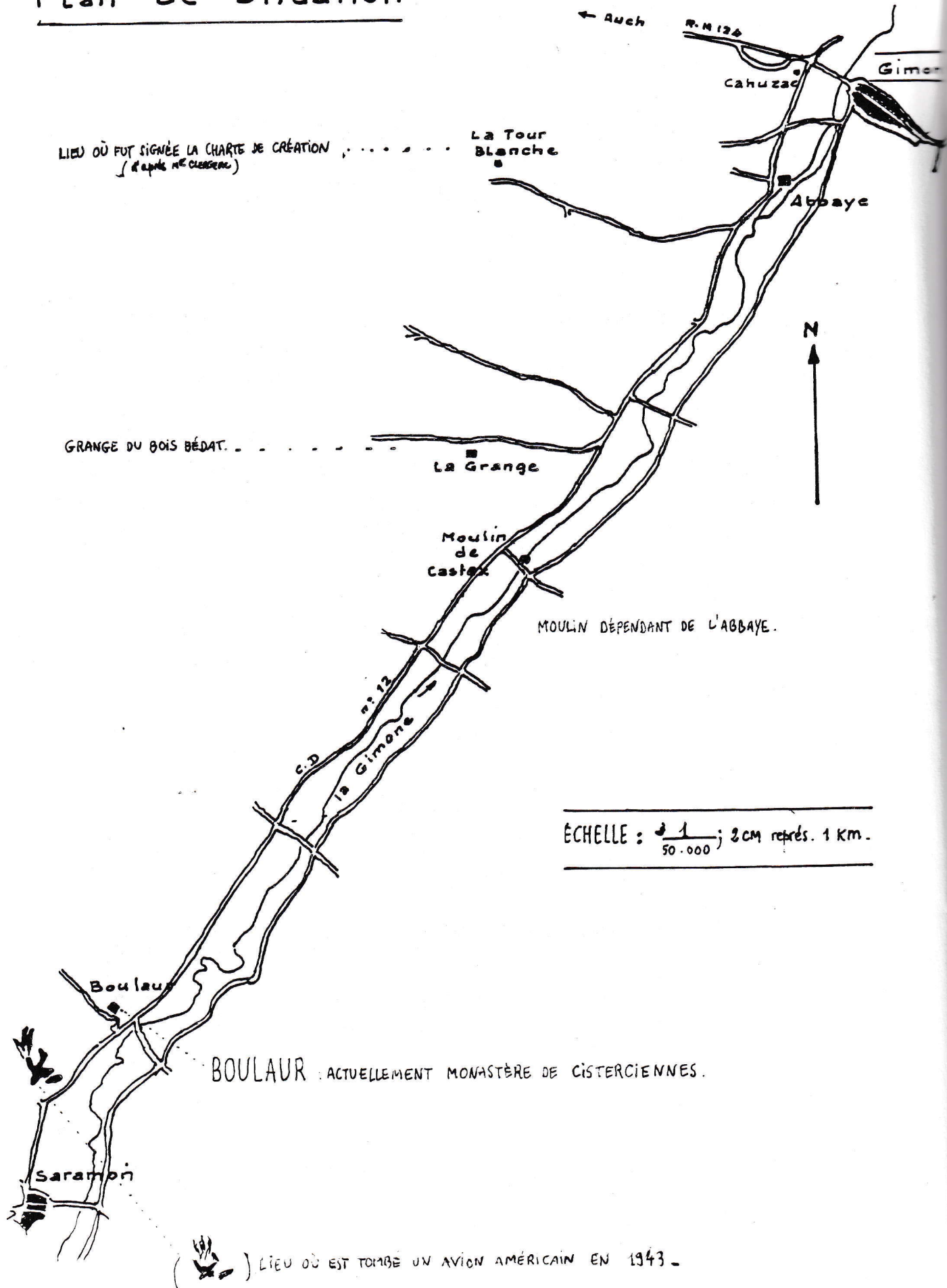


Fig. p. — Plan de Gimont.

- 2 - C'est-à-dire en 1983 date d'élaboration de ce dossier d'ARCHEO. Récemment cette couverture rectangulaire a été supprimée et chaque absidiole a retrouvé une calotte indépendante conique.

# Plan de Situation



LIEU OÙ FUT SIGNÉE LA CHARTE DE CRÉATION  
(d'après M. CLERGEAC)

La Tour  
Blanche



GRANGE DU BOIS BÉDAT.

La Grange

Moulin  
de  
Castex

MOULIN DÉPENDANT DE L'ABBAYE.

ÉCHELLE :  $\frac{1}{50.000}$  ; 2 cm représ. 1 km.

Boulaur

BOULAUUR : ACTUELLEMENT MONASTÈRE DE CISTERCIENNES.

Saramon

(  ) LIEU OÙ EST TOMBÉ UN AVION AMÉRICAIN EN 1943.